



Biodiversité– Une urgence non prioritaire !

Résultats de deux enquêtes sur le degré de sensibilisation et d'activation de différents groupes d'acteurs.trices, sur mandat de la Fondation Pusch et de BirdLife Suisse

Zurich, Juni 2023

Fondation Pusch

BirdLife Suisse

gfs-zurich, études de marché et sociales

Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

TABLE DES MATIÈRES

1. L'ESSENTIEL EN BREF	1
2. INTRODUCTION	5
2.1. Situation initiale	5
2.2. Remarques relatives au rapport et aux graphiques	6
2.3. Équipe de projet	6
3. DESIGN DE L'ÉTUDE	7
4. SOCIODÉMOGRAPHIE	9
4.1. Âge	9
4.2. Sexe	9
4.3. Région linguistique	10
4.4. Éducation	10
4.5. Logement en propriété	11
4.6. Groupe d'acteur-trices	11
5. RÉSULTATS EN DÉTAIL	13
5.1. Des sujets qui mettent notre planète en danger	13
5.2. État de la biodiversité en Suisse	15
5.3. Connaissance et socialisation en matière de biodiversité	18
5.3.1. Niveau d'information sur l'état de la biodiversité suisse	18
5.3.2. Expertise dans le domaine de la biodiversité	21
5.3.3. La biodiversité, est-elle une affaire de cœur?	22
5.3.4. Sensibilisation à la question de la biodiversité	24
5.4. Gestion des espaces extérieurs disponibles	27
5.4.1. Souhait de promouvoir la biodiversité dans les espaces extérieurs disponibles	27
5.4.2. Types d'espaces extérieurs disponibles	29
5.4.3. Taille des espaces extérieurs	30
5.4.4. Proportion des espaces extérieurs transformés en espaces proches	31
5.5. Obstacles à l'aménagement proche de l'état naturel des espaces extérieurs	35
5.5.1. Volonté à aménager les surfaces disponibles de manière proche de l'état naturel	35
5.5.2. Obstacles à l'aménagement proche de l'état naturel	37
5.6. Bénévolat en faveur de la biodiversité	43
5.6.1. Bénévolat en faveur de la biodiversité	43
5.6.2. Raisons de ne pas s'engager bénévolement pour la biodiversité	44

5.6.3. Comment les personnes sensibles à la biodiversité s'engagent bénévolement en faveur de la biodiversité	46
5.6.4. Souvenirs durables que laissent les missions de bénévolat en faveur de la biodiversité	46
5.7. Le métier et la biodiversité	48
5.7.1. Promotion des espaces proches de l'état naturel en fonction des secteurs d'activité	48
5.7.2. Frustration éprouvée en rapport avec le sujet de la biodiversité en fonction des secteurs d'activité	49
5.7.3. Que manque-t-il à un groupe d'acteurs-trices pour faire encore plus pour la biodiversité?	50
5.8. Adhésion aux théories de l'avant-projet « Biodiversité maintenant »	53
5.9. Recherche d'informations sur le thème de la biodiversité	55
5.9.1. Notoriété de campagnes ou de projets	55
5.9.2. Recherche active d'informations sur le thème de la biodiversité	56
5.9.3. Canaux par lesquels les personnes sensibles à la biodiversité s'informent	57
5.9.4. Appartenance à des communautés de personnes sensibles à la biodiversité	58
5.10. Question finale prospective	60
6. BILAN.....	61
7. PERSPECTIVES.....	62
Unir ses forces pour promouvoir la biodiversité et créer des surfaces proches de l'état naturel	62

1. L'essentiel en bref

La biodiversité diminue très rapidement dans le monde entier. C'est également le cas en Suisse. Selon le rapport « Biodiversité en Suisse » de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), près de la moitié des espèces étudiées en Suisse sont menacées.¹ L'extinction des espèces menaçant également les moyens de subsistance de l'homme, il est urgent d'agir. Dans son Global Risks Report 2022, le Forum économique mondial (FEM) a désigné la perte de biodiversité comme l'une des trois menaces les plus graves pour l'être humain et l'économie.²

Deux enquêtes réalisées en 2022 par la Fondation Pusch et BirdLife Suisse montrent cependant que le grand public n'a pas encore pris conscience de cette menace. On peut en conclure que la nécessité d'agir de toute urgence est ignorée au sein de la société et que la promotion de la biodiversité ne bénéficie pas de la priorité nécessaire.

La première enquête s'adressait aux personnes en Suisse s'intéressant à la biodiversité et a été réalisée en ligne (ci-après désignés respectivement « enquête en ligne » et « personnes sensibles à la biodiversité »). La seconde enquête a été menée par téléphone dans le cadre d'une enquête portant sur plusieurs thèmes (omnibus). Elle s'adressait à des personnes âgées de 18 ans et plus (ci-après désignés respectivement « enquête auprès de la population »/ « population »).

En se concentrant sur différents groupes cibles, les deux enquêtes permettent d'obtenir une image plus complète de l'opinion publique sur la biodiversité en Suisse et de mieux évaluer la prise de conscience actuelle du problème.

La protection de la biodiversité grâce à des réserves naturelles n'a pas été abordée dans le cadre de ces enquêtes. L'accent a davantage été mis sur les appréciations générales des personnes interrogées sur l'état de la biodiversité et sur leurs activités personnelles favorisant la biodiversité dans leur environnement privé et professionnel. Les principales conclusions :

Seuls 3% des personnes interrogées considèrent la perte de biodiversité comme un danger

Les réponses à l'enquête auprès de la population à la question de savoir ce qui met le plus en danger notre planète le montrent clairement : les sujets environnementaux tels que « la crise climatique / le changement climatique / le réchauffement de la planète » (42%) ou « la pollution de l'environnement » (35%) ont été intégrés par la population suisse. Plus d'un tiers des personnes interrogées les ont mentionnés sans être guidées. La prise de conscience de la menace que représente le déclin de la biodiversité est toutefois insuffisante : seuls 3% de la population ont mentionné « la crise de la biodiversité / la perte des espèces » comme source de danger pour notre planète.

¹ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/publications/publications-biodiversite/biodiversite-en-Suisse-etat-et-evolution.html> (voir p. 11 du rapport de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) « Biodiversité en Suisse » du 22.05.2023).

² <https://www.weforum.org/reports/global-risks-report-2022/> (Rapport publié le 11.01.2022)

La population a une vision trop optimiste de l'état de la biodiversité en Suisse

La population suisse est majoritairement d'avis que la biodiversité en Suisse se porte bien (54% ; « très bien » : 4%, « plutôt bien » : 50%). Les hommes, les personnes de la tranche d'âge entre 18 et 39 ans et les personnes interrogées ayant un niveau d'études faible jugent la situation de manière bien plus optimiste que les autres personnes interrogées.

En revanche, les participant-e-s sensibles à la biodiversité considèrent majoritairement que l'état de la biodiversité en Suisse est mauvais (72%; « très mauvais » : 20%, « plutôt mauvais » : 52%). Les personnes directement concernées par la question de la biodiversité dans leur travail estiment que la situation est encore un peu plus mauvaise que les personnes qui ne sont qu'indirectement concernées par cette question.

La famille et les ami-e-s sont importants pour la prise de conscience

Les résultats de l'enquête en ligne auprès des personnes sensibles à la biodiversité révèlent que la famille et les ami-e-s sont très importants pour la sensibilisation à la biodiversité : un cinquième des personnes interrogées (20%) attribuent leur sensibilisation à la « famille/aux ami-e-s », un sixième (18%) aux « rencontres avec la nature » et 17% à « l'enfance ». Bien que les établissements de formation entrant dans la catégorie « école/formation/études » (3%) et le futur « métier » (7%) ne soient pas souvent mentionnés explicitement, ces environnements de vie offrent également un cadre important pour la prise de conscience.

Les espaces extérieurs aménagés de manière proche de l'état naturel sont très appréciés – du moins en théorie

Sept personnes sur dix (71%) parmi la population interrogée ont déjà entrepris un aménagement proche de l'état naturel de leurs espaces extérieurs privés. Près de deux cinquièmes des personnes issues de cette population (38%) qui disposent d'espaces extérieurs indiquent même les avoir « en grande partie » réaménagés de manière proche de l'état naturel. Seul un cinquième d'entre elles n'a effectué aucun aménagement en ce sens (21%) ou ne sait pas répondre à cette question (8%).

La part des personnes interrogées qui ont procédé à des aménagements proches de l'état naturel est étonnamment élevée. Cela ne correspond pas aux conclusions d'autres études et indique que le terme « proche de l'état naturel » a été mal interprété ou que la réponse à la question a été enjolivée.

Les résultats de l'enquête en ligne auprès des personnes sensibles à la biodiversité soutiennent également cette interprétation : à peine la moitié d'entre elles (45%) ont réaménagé entre 61% et 100% de leurs espaces extérieurs disponibles de façon à les rapprocher de l'état naturel, selon leur propre appréciation. Seuls 5% des personnes sensibles à la biodiversité n'ont effectué aucun aménagement en ce sens.

Parmi les personnes qui ont aménagé leurs espaces extérieurs de façon proche de l'état naturel, il s'agit davantage de personnes ayant un niveau d'études élevé, de personnes vivant dans des régions rurales, de personnes originaires de Suisse alémanique, de propriétaires de logements et de personnes disposant d'un jardin/d'une prairie, d'un coin jardin ou de plates-bandes. Il est néanmoins important de montrer de façon pratique aux jeunes, aux citoyen-ne-s et aux locataires comment créer des espaces extérieurs proches de l'état naturel avec des moyens simples.

Un grand potentiel en matière de promotion des espaces proches de l'état naturel dans l'environnement professionnel

Les personnes sensibles à la biodiversité, qui ont ou ont eu un lien professionnel avec la biodiversité, ont été interrogées sur l'état d'avancement de la promotion d'espaces proches de l'état naturel dans leur secteur (p. ex. écoles, communes, architecture/planification paysagère ou horticulture/entreprises de construction). Les réponses varient considérablement d'un secteur à l'autre. Tous secteurs confondus, un septième des personnes interrogées considère que leur secteur en est « encore à ses débuts » (14%), un tiers estime que leur secteur n'est « pas allé assez loin » (35%) et près de la moitié répond de manière optimiste et déclare que leur secteur est « sur la bonne voie » (43%). Seule une minorité de 2% estime que le « potentiel est épuisé » dans leur secteur.

Mieux exploiter le potentiel du bénévolat

Ce qui est impressionnant, c'est que parmi les personnes sensibles à la biodiversité, sept sur dix (70%) ont déjà effectué au moins une mission en faveur de la biodiversité. La plupart des personnes sensibles à la biodiversité qui se sont déjà engagées bénévolement pour la biodiversité en gardent un souvenir positif. Environ une personne sur sept (15%) fait référence à une « expérience globalement positive », environ une personne sur huit au « sentiment de communauté et aux échanges » (12%) ou à l' « enthousiasme des participant-e-s » (12%). Huit pour cent mentionnent la « satisfaction / l'enrichissement après un travail (physique) utile dans la nature » (8%).

Afin d'inciter davantage de monde à s'engager bénévolement en faveur de la biodiversité, il est important de mettre en place des mesures de communication qui soulignent les expériences positives qu'un tel engagement apporte et l'importance du bénévolat et qui montrent aussi les possibilités d'engagement bénévole.

La biodiversité est une affaire de cœur

Dans le cadre de l'enquête en ligne, il a été demandé aux participant-e-s à quel point la biodiversité leur tenait à cœur. Pour ces personnes-là, la biodiversité est clairement une affaire de cœur. C'est ce qu'illustre la moyenne élevée de 4,6 sur une échelle allant de 1 = « me tient peu à cœur » à 5 = « me tient beaucoup à cœur ».

Même si la population en général n'a pas été explicitement interrogée sur ce point, il est possible de s'appuyer sur cette constatation, en accordant par exemple une grande importance aux émotions liées à la biodiversité dans les éventuelles mesures de communication et campagnes (p. ex. beauté, côté craquant, attachement à son pays, sécurité alimentaire)

Conclusion

D'un point de vue rationnel, il convient d'accorder une priorité élevée à la protection et à la promotion de la biodiversité. Toutefois, le sujet n'est pas prioritaire sur le plan sociopolitique. Il est urgent de faire volte-face. L'ignorance de la population en général et de certain-e-s professionnel-le-s nécessite une large sensibilisation et une transmission des connaissances. Par analogie au plan d'action de la Confédération relatif à la stratégie pour la biodiversité¹ qui constate à juste titre la nécessité d'agir dans le domaine de la « production et de la diffusion du savoir », les recommandations d'action du présent rapport vont dans le même sens : il s'agit de lancer des programmes éducatifs ciblés et des campagnes d'information de grande

envergure qui démontrent l'importance de la biodiversité et expliquent comment la promouvoir par des mesures simples dans les zones urbaines.

Pour atteindre le plus grand nombre possible de strates de la population, il faut pour cela utiliser de multiples canaux et plateformes, créer une vue d'ensemble des offres et informations existantes et multiplier les contenus en fonction des groupes cibles via un vaste réseau.

2. Introduction

2.1. Situation initiale

La biodiversité est à la base de la vie sur Terre et constitue donc une base vitale absolue pour l'être humain. La perte de la biodiversité est également un sujet brûlant en Suisse, car depuis plus d'une décennie déjà, plus de 40% de toutes les espèces étudiées sont menacées ou déjà éteintes et les chiffres continuent à augmenter (2006 et 2009 : 40%, 2016 : 46%, 2023 : 47%).³ La nécessité d'agir pour promouvoir la biodiversité est donc grande. En principe, on sait quelles mesures sont nécessaires pour cette promotion, mais il continue à y avoir des difficultés quant à la mise en œuvre.

Malgré des mesures importantes déjà mises en œuvre, la société n'est pas suffisamment sensibilisée à l'état de la biodiversité. L'économie et la société ne sont pas assez conscientes du problème et manquent de connaissances et de volonté d'agir. Dans le cadre d'une analyse de la situation pour le projet commun « Biodiversité maintenant » (anciennement : Diversité et espaces verts en agglomération), la Fondation Pusch et BirdLife Suisse ont évalué le niveau de prise de conscience du problème, l'état des connaissances et le degré d'activation de différents acteurs-trices en matière de biodiversité. Deux enquêtes ont été menées à cet effet.

1. Une **enquête en ligne** auprès d'adultes en Suisse fortement sensibilisées au sujet et ayant généralement un lien professionnel avec la biodiversité (ci-après dénommés « personnes sensibles à la biodiversité ») :
Cette enquête a été développée et programmée par Pusch et BirdLife de juillet à septembre 2022. 1910 personnes ont participé à l'enquête. Il s'agissait en majorité d'acteurs-trices très sensibilisé-e-s à la biodiversité et ayant un lien professionnel avec celle-ci. Le questionnaire comprenait à la fois des questions quantitatives et qualitatives, des questions ouvertes et fermées. Dans un premier temps, Pusch et BirdLife ont procédé elles-mêmes à certaines évaluations partielles et ont regroupé (« codé ») de manière autonome les réponses aux questions ouvertes en formant des catégories. gfs-zurich a ensuite vérifié l'ensemble des données ainsi que les codages, a procédé aux adaptations nécessaires et a achevé l'évaluation et le rapport.
2. Un **enquête téléphonique** représentative **auprès de la population** dans le cadre d'une enquête omnibus (« enquête se portant sur plusieurs sujets ») sur le niveau de prise de conscience du problème, le degré de sensibilisation et d'activation :

³ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/publications/publications-biodiversite/biodiversite-en-Suisse-etat-et-evolution.html> (Rapports de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur l'état et l'évolution de la biodiversité en Suisse publiés en 2006, 2009, 2017 et 2023).

en octobre 2022, 1007 adultes ont participé à l'enquête menée par l'institut de recherches de marché et sociales gfs-zurich. Le questionnaire a été développé conjointement par Pusch, BirdLife et gfs-zurich et était basé sur l'enquête en ligne. gfs-zurich l'a programmée, a mené les interviews et a réalisé l'évaluation et le rapport.

Le présent rapport compare les résultats de ces deux enquêtes et les rend accessibles au public.

2.2. Remarques relatives au rapport et aux graphiques

- La réduction des chiffres après la virgule peut entraîner des erreurs d'arrondi.
- Les graphiques avec des évaluations sont dans la plupart des cas représentés en rouge (affirmations négatives) et en bleu (affirmations positives).
- L'enquête en ligne menée auprès de personnes sensibles à la biodiversité était composée de deux parties. 1910 personnes ont répondu à la première partie, 1683 à la seconde. L'enquête comportait des questions obligatoires auxquelles les participant·e·s devaient répondre, ainsi que des questions pouvant être ignorées. Dans ce cas, les pourcentages des barres se rapportent toujours à l'ensemble des personnes qui ont répondu à une question. On peut donc voir, par exemple, N = 1038. Les chiffres entre parenthèses indiquent également le nombre de personnes qui ont vu une question s'afficher à l'écran sans pour autant qu'elles soient obligées d'y répondre (N = 1350). Dans le présent exemple, la question a donc été affichée pour 1350 personnes; seules 1038 personnes ont effectivement répondu à la question (voir exemple de la question F1_5_c).
- Le chapitre 5 aborde les résultats détaillés des deux enquêtes. Au début de chaque sous-chapitre, les résultats globaux (total) sont discutés. À la fin du sous-chapitre sont ensuite abordées les différences intéressantes et significatives propres aux sous-groupes sociodémographiques.
- Les graphiques montrent entre autres le comportement de réponse de différent·e·s acteur·rices. Pour des raisons de place, le terme « acteur » figure dans les graphiques correspondants, mais il englobe également toutes les femmes actrices.

2.3. Équipe de projet

L'équipe de projet est composée des personnes suivantes :

- Fondation Pusch : Clivia Bucher (responsable de projet), Nadine Ramer Almer, Jasmin Zraggen
- BirdLife Suisse : Christa Glauser
- gfs-zurich : Andrea Umbricht (responsable de projet), Nadia Egloff (collaboratrice de projet)

3. Design de l'étude

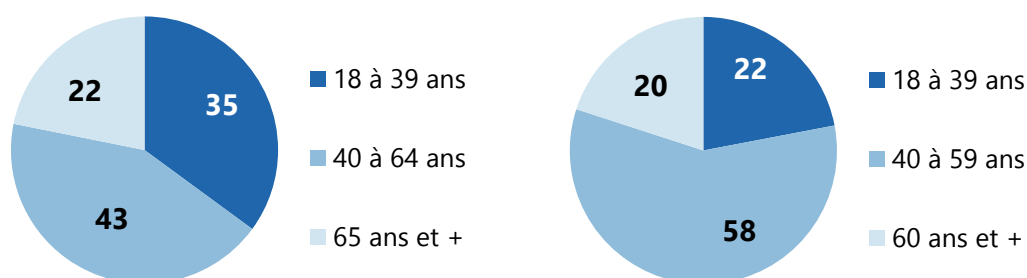
	Enquête auprès de la population	Enquête en ligne
Populations de base	Population adulte de 18 ans et plus	Adultes étant pour la plupart très sensibilisés à la question et ayant un lien professionnel avec la biodiversité
Méthodologie de l'enquête	Enquête téléphonique portant sur plusieurs thèmes (« omnibus ») (CATI)	Enquête en ligne via Typeform (CAWI)
Échantillonnage	Ménages privés figurant dans l'annuaire téléphonique (80%) et numéros mobiles générés de manière aléatoire (20%) (Random Digit Dialing)	Envois de newsletters par Pusch et BirdLife, appels via les médias sociaux (Facebook et LinkedIn, « paid posts » et appels dans des groupes spécialisés), placement sur les sites Internet + distribution de flyers avec lien vers l'enquête en ligne
Échantillons	1007 participant-e-s	1910 participant-e-s 1. Partie questionnaire : 1910 2. Partie questionnaire : 1683
Intervalle de confiance	Pour N = 1007 et 50%; +/- 3,1%	Pour N = 1910 et 50%; +/- 2,2%
Questionnaire	État de la biodiversité, connaissances, niveau de sensibilisation, degré d'activation pour les espaces propres, potentiel et obstacles, projets connus En plus : prise de conscience du problème ou sujets « top of mind »	État de la biodiversité, connaissances, niveau de sensibilisation, degré d'activation pour les espaces propres, potentiel et obstacles, projets connus En plus : engagement bénévole, comportement en matière d'information, communautés connues; en cas de lien professionnel : influence, exploitation du potentiel, leviers, obstacles et lacunes par rapport à son propre groupe d'acteurs-trices, approbation de théories

Élaboration du questionnaire	Pusch et BirdLife (en collaboration avec gfs-zurich)	Pusch et BirdLife (sans la participation de gfs-zurich)
Langues	Allemand, français	Allemand, français
Période de mise en œuvre de l'enquête	Du 3 au 22 octobre 2022	Du 27 juillet au 30 septembre 2022
Durée de l'interview	env. 5 minutes (y compris les questions statistiques)	1. Partie questionnaire : env. 11 minutes 2. Partie questionnaire : env. 9 minutes
Quotas contraignants	<ul style="list-style-type: none"> – Âge : <ul style="list-style-type: none"> • 18 à 39 ans : 35% • 40 à 64 ans : 43% • 65 ans et + : 22% – Sexe : <ul style="list-style-type: none"> • femmes : 51% • hommes : 49% – Région linguistique : <ul style="list-style-type: none"> • CH al. : 75% • CH rom. : 25% 	Aucun
Représentativité	L'étude est représentative de la population de Suisse romande et de Suisse alémanique.	Il n'est pas possible de pondérer les données de manière représentative a posteriori, car par exemple, les répartitions sociodémographiques des personnes ayant un degré de sensibilisation élevé et un lien professionnel avec la biodiversité dans la population de base ne sont pas connues. Les personnes travaillant dans le domaine de l'éducation (n = 370) et les personnes travaillant pour les communes (n = 332) sont fortement représentées dans l'échantillon. Cela a été pris en compte lors de l'interprétation des données.

4. Sociodémographie

4.1. Âge

Les catégories d'âge selon lesquelles les personnes interrogées devaient renseigner leur âge étaient légèrement différentes dans l'enquête menée auprès de la population et l'enquête en ligne. Les personnes interrogées dans l'échantillon de l'enquête en ligne sont en moyenne un peu plus âgées que celles interrogées dans l'enquête menée auprès de la population.

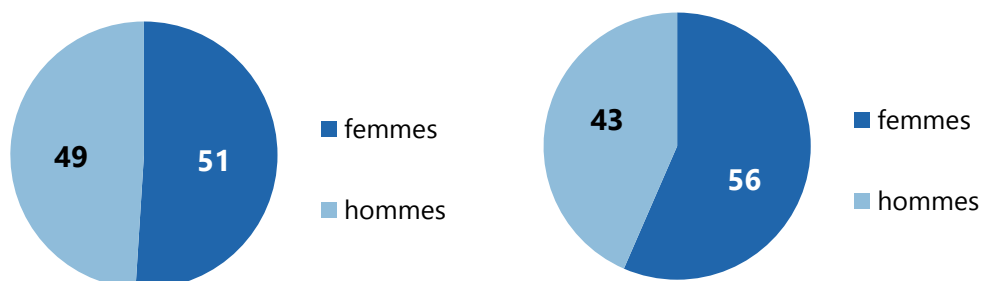


Enquête auprès de la population

Enquête en ligne

4.2. Sexe

L'échantillon de l'enquête en ligne comporte un nombre légèrement plus important de femmes par rapport à celui de l'enquête menée auprès de la population. Par ailleurs, dans l'enquête en ligne, six personnes ont répondu « autre » à la question relative au sexe.

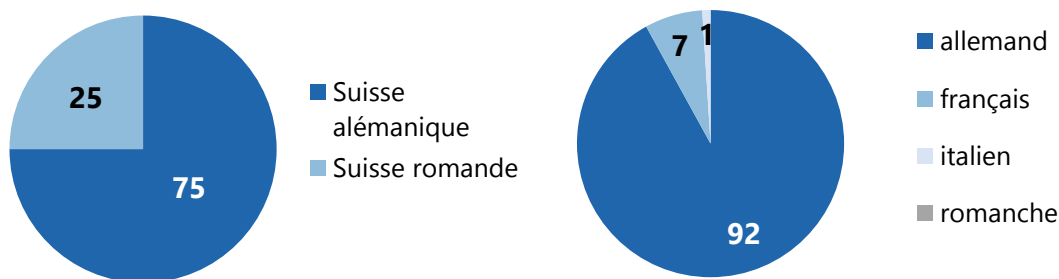


Enquête auprès de la population

Enquête en ligne

4.3. Région linguistique

Dans le cadre de l'enquête menée auprès de la population, la région linguistique a fait l'objet d'un quota. 25% des personnes interrogées sont domiciliées en Suisse romande et 75% en Suisse alémanique. À l'enquête en ligne ont également participé des personnes de Suisse italophone et romanche. Ces personnes ont rempli le questionnaire soit en français, soit en allemand. Les personnes vivant en Suisse alémanique (92%) sont très fortement représentées dans l'enquête en ligne.

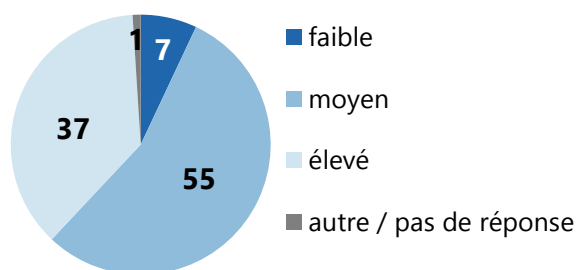


Enquête auprès de la population

Enquête en ligne

4.4. Éducation

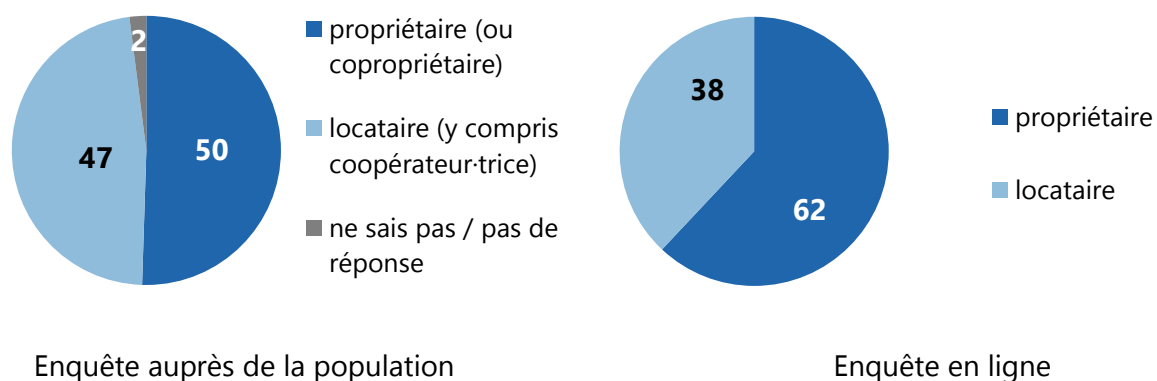
Le niveau d'éducation a été relevé dans l'enquête auprès de la population, mais pas dans l'enquête en ligne. On peut supposer que les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête en ligne ont, pour la plupart, un niveau d'éducation moyen à élevé.



Enquête auprès de la population

4.5. Logement en propriété

Tant la population en général que les participant-e-s à l'enquête en ligne ont été interrogés sur leurs conditions de logement. Parmi les participant-e-s à l'enquête en ligne, la proportion de locataires est légèrement inférieure à celle de la population en général.

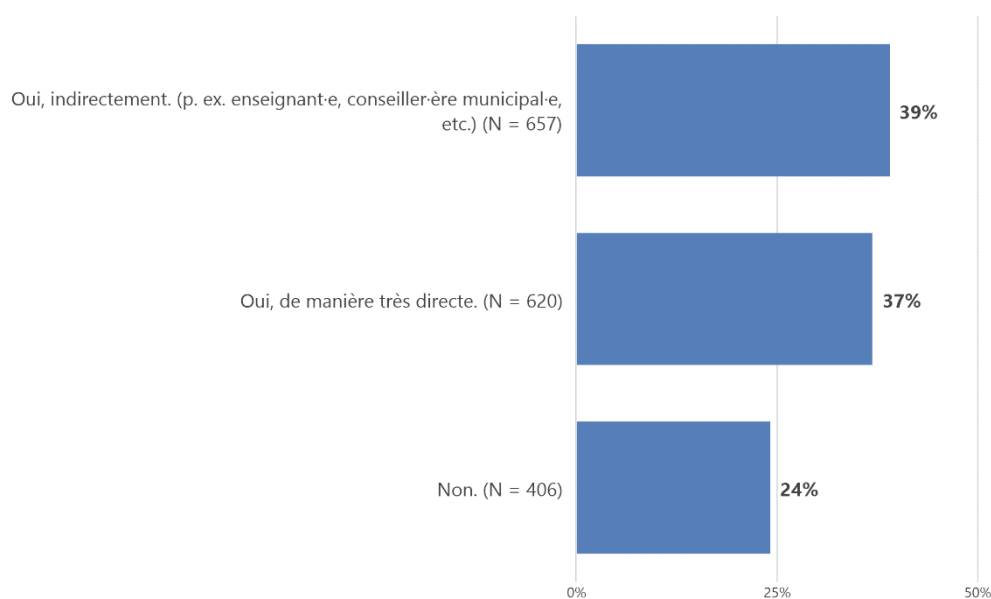


4.6. Groupe d'acteur-trices

Dans le cadre de l'enquête en ligne, il a été demandé aux participant-e-s s'ils avaient déjà été confrontés à la question de la biodiversité dans le cadre de leur travail au cours des dernières années. Cette question figurait dans la seconde partie du questionnaire et 1683 personnes y ont répondu. Pour toutes celles et ceux qui ont répondu à la seconde partie du questionnaire, cette question était obligatoire.

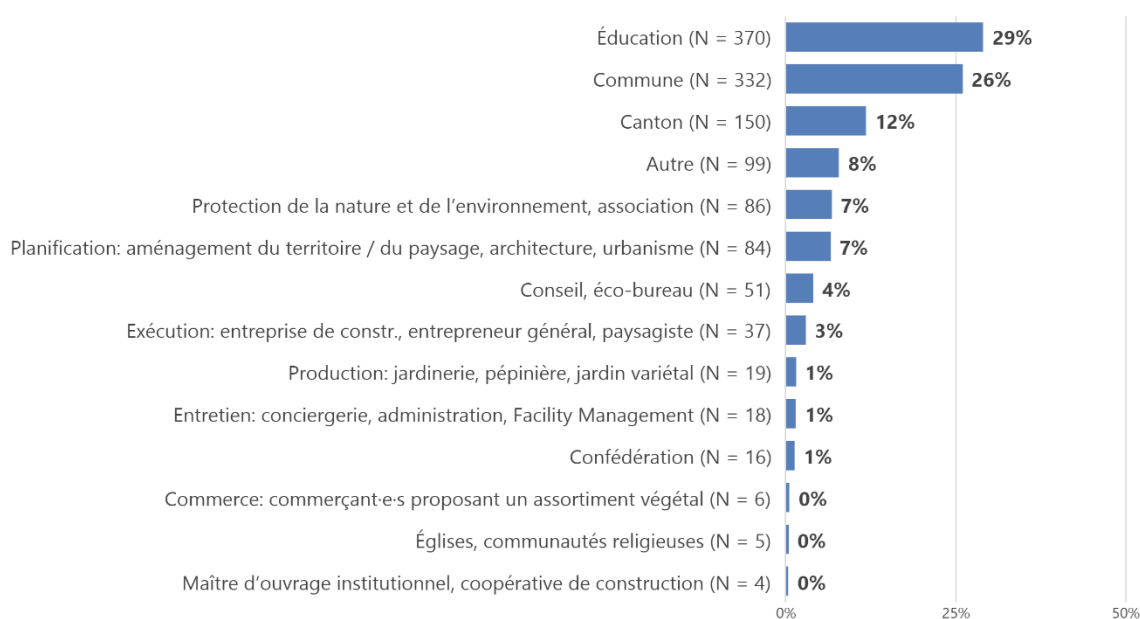
Environ un quart (24%) des personnes ayant rempli la seconde partie du questionnaire n'étaient pas encore impliquées professionnellement dans la question de la biodiversité. En revanche, un bon tiers avait déjà eu affaire « indirectement » à la question de la biodiversité (39%), et un autre tiers avait même déjà eu affaire « très directement » à la biodiversité (37%). Toutes les personnes qui se sont déjà penchées « très directement » sur le thème de la biodiversité dans le cadre de leur travail seront désormais désignées « expert-e-s » dans le présent rapport. En revanche, si l'on parle de l'ensemble des participant-e-s au enquête en ligne, on les désigne conjointement comme les « personnes sensibles à la biodiversité ».

Les acteurs-trices actifs dans le domaine de l'éducation ont surtout un rapport « indirect » avec le thème de la biodiversité. C'est également le cas de la majorité des personnes travaillant dans les cantons, même si ce fait est moins prononcé. Les personnes travaillant dans la mise en œuvre pratique, dans le conseil / l'éco-bureau, dans la planification et dans la protection de la nature et de l'environnement ont pour la plupart un rapport « direct » avec le thème de la biodiversité dans le cadre de leur métier.



Enquête en ligne : Question F2_1_a : Au cours des dernières années, avez-vous ou avez-vous déjà été impliqué-e professionnellement dans le thème de la biodiversité? Question obligatoire, N = 1683

Toutes les personnes qui ont répondu « oui, indirectement » ou « oui, très directement » à cette question ont également été interrogées sur le domaine dans lequel elles travaillent professionnellement. Le plus souvent, ces participant-e-s travaillent dans le domaine de l'éducation (29%) ou pour une commune (26%). Cette forte présence de personnes issues du secteur de l'éducation et des communes s'explique par le fait qu'une grande partie des participant-e-s ont été sollicités grâce à l'envoi de newsletters aux contacts de la Fondation Pusch. Les personnes travaillant dans le domaine de l'éducation sont beaucoup plus nombreuses à déclarer avoir abordé la question de la biodiversité « indirectement » (47%) que « très directement » (9%). Dans la catégorie « autre », 36 personnes (3%) ont indiqué travailler dans l'agriculture.



Enquête en ligne : Question F2_1_b_1 : Travaillez-vous professionnellement dans l'un des domaines suivants? Question ouverte – codée ultérieurement, filtre : uniquement les personnes ayant un lien professionnel avec la biodiversité, question obligatoire, N = 1277

5. Résultats en détail

5.1. Des sujets qui mettent notre planète en danger

En guise d'introduction, la population en général devait répondre à la question de savoir ce qui menace actuellement le plus notre planète. La question n'a volontairement pas été limitée aux thèmes environnementaux, mais a été posée de manière complètement ouverte. Il ressort de l'enquête que trois thèmes sont considérés par les personnes interrogées comme les plus menaçants pour notre planète. Plus d'un tiers des personnes interrogées ont mentionné un ou plusieurs de ces thèmes. Il s'agit des thèmes « **crise climatique/changement climatique/réchauffement de la planète** » (42%), suivi de « **guerre** » (40%) et de « **pollution de l'environnement** » (35%).

Loin derrière les trois premiers thèmes, le manque d'énergie (14%) a été cité par une personne sur sept. Les thèmes « humanité » (9%) et « Covid et autres pandémies » (7%) ont été un peu moins souvent mentionnés, suivis par les trois thèmes « émissions de CO₂ », « mesures politiques, politique » et « économie / concurrence », évoqués chacun par 4% des personnes interrogées.

Cinq autres termes ont été cités par **3%** des personnes interrogées sans qu'elles soient guidées. Les termes « surpopulation / croissance démographique », « **crise de la biodiversité / disparition d'espèces** », « surexploitation / gaspillage des ressources », « conséquences de l'alimentation humaine » et « société de consommation, surconsommation » ont été mentionnés.

En général, les réponses à cette vaste question ont été très diverses. De nombreuses autres réponses ont été données, mais moins de 2% des personnes interrogées les ont citées. Pour cette raison, nous avons renoncé à visualiser ces réponses. Celles-ci peuvent toutefois être consultées dans les tableaux de résultats.

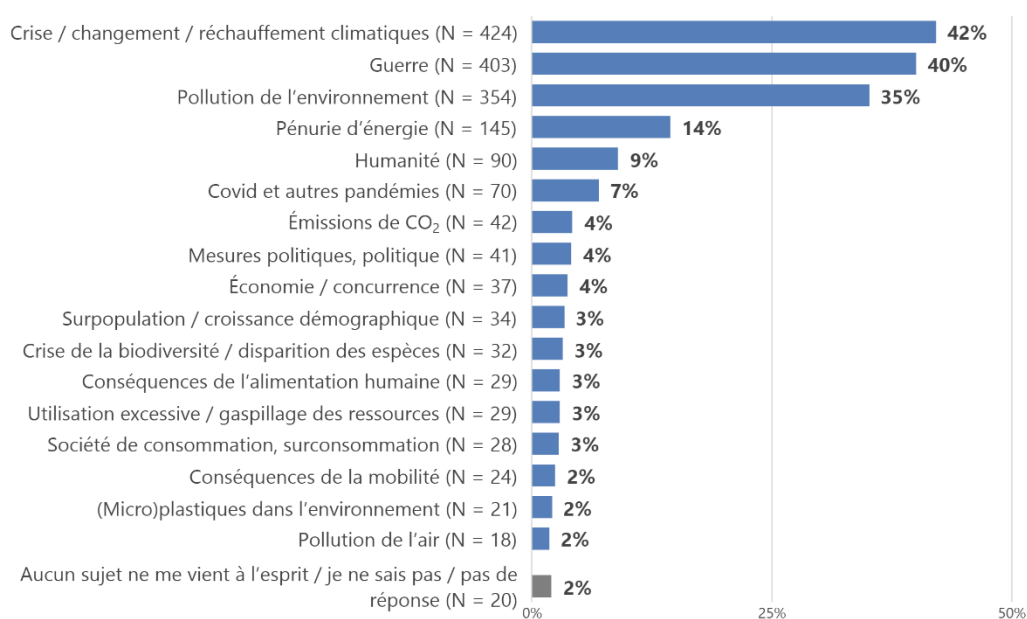
Comme décrit ci-dessus, la « crise de la biodiversité » ou la « disparition d'espèces » n'a été mentionnée que par 3% des personnes interrogées sans qu'elles soient guidées en ce sens. Il se peut certes que certain-e-s participant-e-s incluent la crise de la biodiversité ou la disparition d'espèces dans les termes tels que la crise climatique ou le changement climatique. En tout état de cause, la crise de la biodiversité est beaucoup moins souvent citée par les personnes si elles ne sont pas guidées. Cela montre qu'une grande partie de la population a pris conscience du changement climatique et qu'elle le considère comme un grand danger. En revanche, la crise de la biodiversité semble recevoir beaucoup moins d'attention, comme l'ont montré les résultats du Baromètre des préoccupations 2022 de gfs.⁴ Cette problématique a

⁴ Dans le cadre de l'enquête du Baromètre des préoccupations 2022 de gfs.berne, les personnes ont été interrogées, de manière non guidée et guidée, sur les principaux problèmes de la Suisse. La question guidée consistait à montrer aux personnes interrogées une liste de sujets qui ont été beaucoup discutés et sur lesquels il a été beaucoup écrit ces derniers temps. Les personnes interrogées ont été priées de déterminer les cinq problèmes les plus importants de la Suisse. Dans ce contexte, le thème « protection de l'environnement / changement climatique / catastrophe écologique » a été considéré comme le problème le plus important et donc comme la préoccupation majeure et a été cité par 39% des personnes interrogées (<https://www.credit-suisse.com/about-us-news/fr/articles/media-releases/credit-suisse-sorgenbarometer-2022--grosse-rochade-bei-den-top-s->

beau être connue depuis de nombreuses années, seuls 2% des personnes interrogées dans le cadre de cette enquête ont cité la crise de la biodiversité comme l'un des cinq problèmes les plus importants et donc comme l'une des préoccupations majeures de la Suisse.

Néanmoins, au fil du temps, la perception du terme « crise de la biodiversité » a évolué. Dans une étude de 2016, qui demandait de manière ciblée quels étaient les problèmes environnementaux les plus urgents en Suisse et cherchait des solutions, la crise de la biodiversité ou la disparition d'espèces n'était pas encore mentionnée.⁵

Les trois thèmes « guerre », « pénurie d'énergie » et « Covid et autres pandémies » ont certainement reçu une attention disproportionnée en raison de la situation politique ou sanitaire qui régnait en octobre 2022, au moment de la réalisation de l'enquête.



Enquête auprès de la population : Question PU1 : Qu'est-ce qui, selon vous, menace actuellement le plus notre planète? Quels sont les sujets qui vous viennent spontanément à l'esprit? Question semi-ouverte – codée ultérieurement, indications représentées à partir de 2%, données exprimées en pourcentage, plusieurs réponses possibles, N = 1007

[202211.html](#)). Avant cette question guidée portant sur les préoccupations, une question ouverte a été posée sur les 5 principaux thèmes. Sans guidage, le terme de « biodiversité » n'a été que très rarement cité, par environ 30 personnes sur 1800, ce qui correspond à environ 2% des personnes interrogées (ces informations ont été obtenues directement auprès de gfs.berne et ne sont pas publiées).

⁵ Dans l'enquête représentative auprès de la population Univox Environnement réalisée par gfs-zurich, le sujet « nucléaire/sécurité/élimination des déchets radioactifs » (22%) a été cité en premier lieu parmi les problèmes les plus urgents dans le domaine de l'environnement. Il était suivi de « problèmes environnementaux liés aux transports » (14%) et de « pollution de l'air, pollution par les gaz d'échappement, pollution électromagnétique et substances nocives » (13%). Le sujet « abandon des déchets, élimination des déchets et excès de déchets/poubelles » (11%) est cité en quatrième position, suivi d'« émissions élevées de CO₂ » (8%), de « changement climatique/réchauffement de la planète » (7%) et de « pollution de l'environnement/pollution de la nature en général » (5%). Le terme de biodiversité ou de diversité des espèces n'apparaissait pas encore dans la compilation en question (<https://gfs-zh.ch/wp-content/uploads/2017/03/Univox-Umweltbericht-2016.pdf>).

Des sujets qui mettent notre planète en danger

→ Action recommandée

Interrogée sur les plus grandes menaces qui pèsent sur notre planète, la population en général a surtout cité comme thèmes principaux la crise climatique, le réchauffement de la planète et la pollution. Ces défis semblent être entrés dans la conscience de la population. En revanche, la crise de la biodiversité a reçu relativement peu d'attention. Cela montre que la population suisse n'est pas assez consciente de la menace qui pèse sur la biodiversité.

Ce qui est intéressant, c'est qu'il existe à cet égard un certain décalage entre la perception de la population et les déclarations des scientifiques et des représentant·e-s du milieu économique. Il est possible que la population ne soit pas suffisamment sensibilisée à ce sujet ou qu'elle refuse sciemment d'y penser.

Il convient donc de sensibiliser le grand public à cette problématique. Instruments recommandés : programmes de formation ciblés, vastes mesures d'information (campagnes) et mesures politiques. Il est important de collaborer et de créer à cette fin des partenariats au niveau national et local afin de préserver la biodiversité. Grâce à des alliances ciblées et à des mesures regroupées, il est possible d'aiguiser à moyen terme la prise de conscience de l'importance de la biodiversité et d'inciter la population à agir de manière responsable.

5.2. État de la biodiversité en Suisse

Dans le cadre de l'enquête menée auprès de la population et de l'enquête en ligne, les participant·e-s ont été interrogés sur l'état de la biodiversité. Les personnes sensibles à la biodiversité ont répondu à cette question de manière plus pessimiste que la population en général.

Dans l'**enquête menée auprès de la population**, les personnes interrogées sont plus nombreuses à penser que la biodiversité en Suisse est **plutôt en bon état (50%)** ou en très bon état (4%) plutôt qu'en assez mauvais état (38%) ou en très mauvais état (4%). Dans l'ensemble, la population suisse est donc trop optimiste dans son évaluation de la biodiversité. Cette appréciation erronée de la situation existe déjà depuis plusieurs années comme l'ont également révélé d'autres études réalisées au cours de ces dernières années.⁶

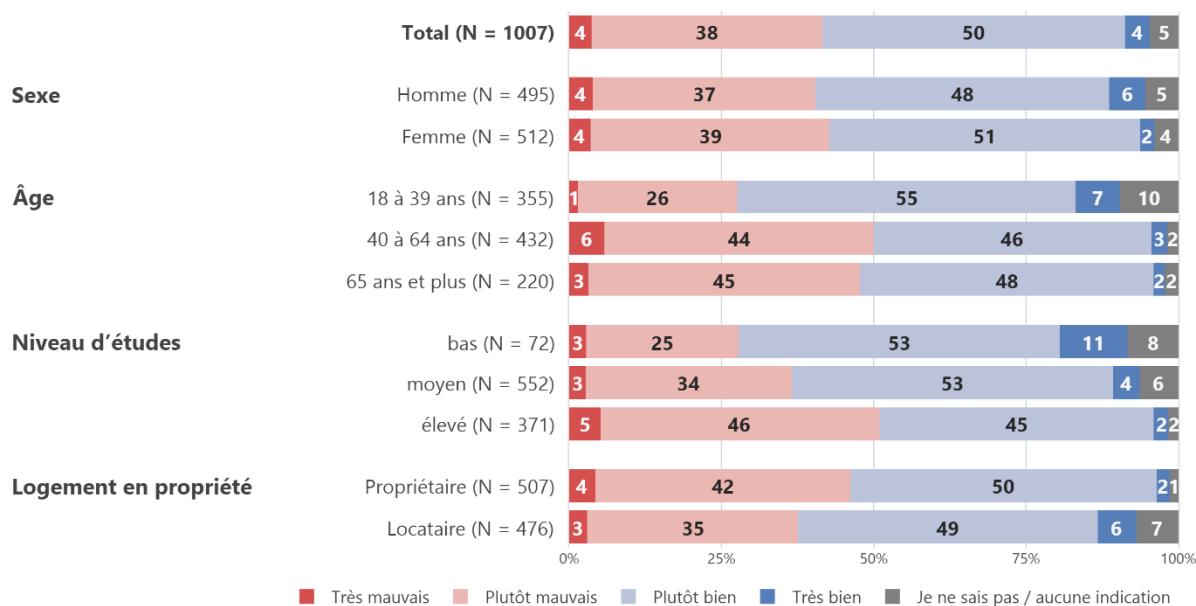
Les **personnes sensibles à la biodiversité interrogées dans le cadre de l'enquête en ligne** voient les choses différemment : ici, les personnes interrogées sont plus nombreuses à penser que la biodiversité en Suisse est dans un état **plutôt mauvais (52%)**, voire très mauvais (20%), que dans un état plutôt bon (24%) ou très bon (1%). Dans l'ensemble, les personnes

⁶ En avril 2022, une enquête téléphonique représentative réalisée par gfs-zurich pour le compte de Pro Natura a posé la même question sur l'état de la biodiversité en Suisse et a obtenu des résultats comparables. À ce moment-là, 1206 personnes de Suisse alémanique, de Suisse romande et du Tessin avaient évalué son état comme suit: très mauvais: 4%, plutôt mauvais: 35%, plutôt bon: 54%, très bon: 4%, ne sait pas/pas de réponse: 4% (https://www.pronatura.ch/sites/pronatura.ch/files/2022-05/grafiken_pronatura-biodiversitat_gfs-zurich_2022_fr.pdf).

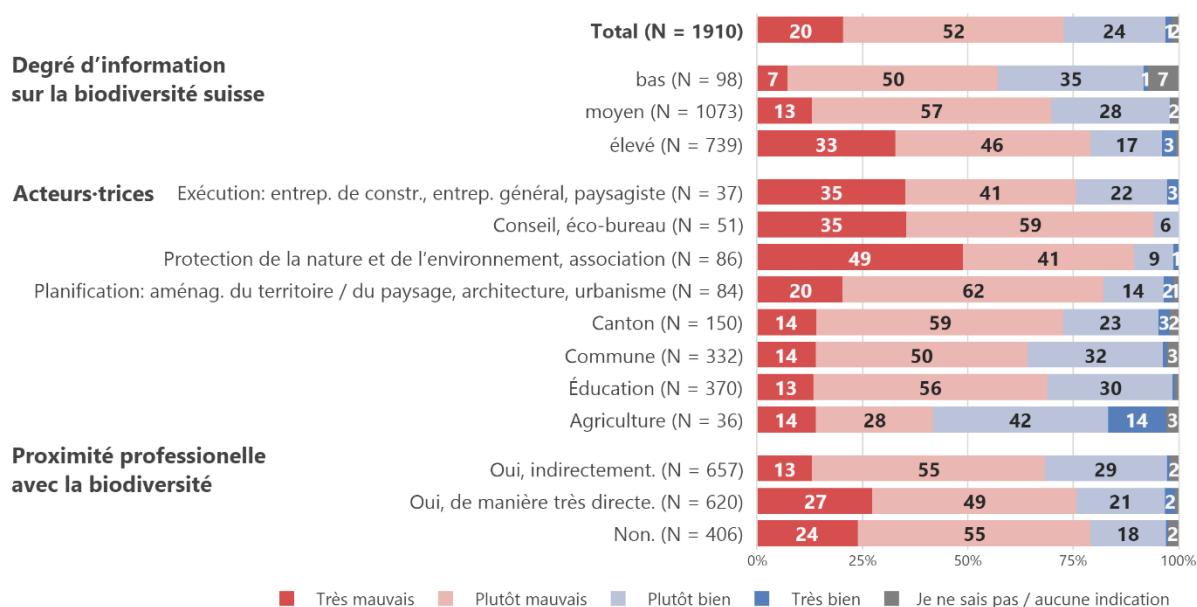
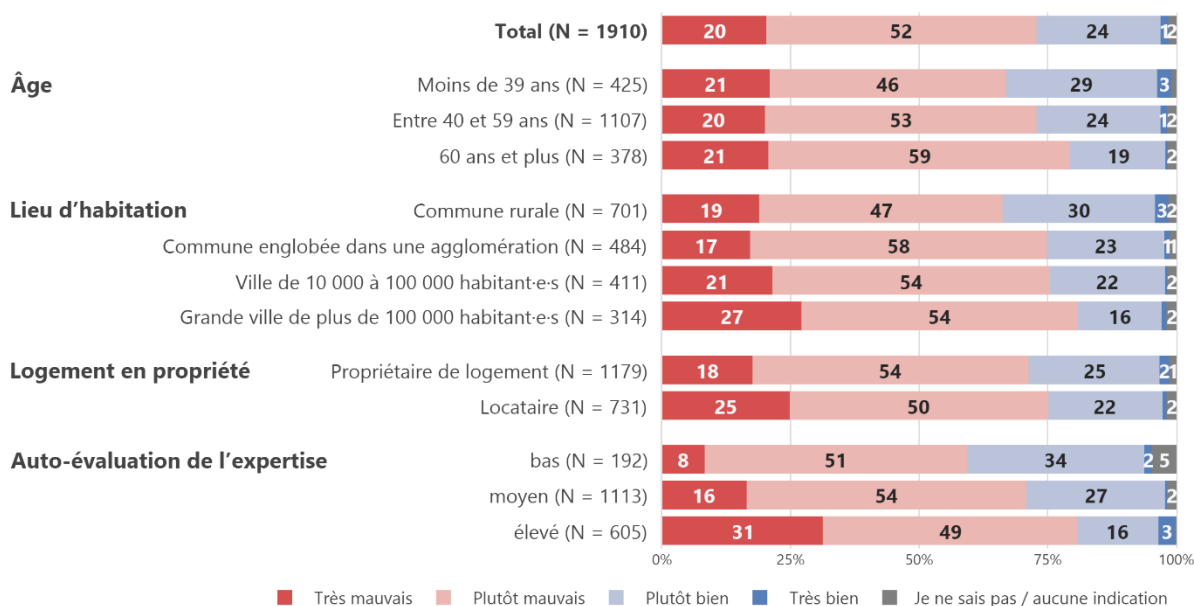
En 2016, gfs-zurich a également posé la question sur l'état de la biodiversité en Suisse dans le cadre de l'Univox Environnement. À l'époque, 1013 personnes de Suisse romande et alémanique avaient répondu à la question de la manière suivante : très mauvais : 3%, plutôt mauvais : 34%, plutôt bon : 52%, très bon : 9%, ne sait pas/pas de réponse : 2% (<https://gfs-zh.ch/wp-content/uploads/2017/03/Univox-Umweltbericht-2016.pdf>). En 2016, le nombre de personnes qui estimaient que la biodiversité en Suisse était en bon ou en très bon état était donc plus important que celui de l'enquête actuelle.

attachées à la biodiversité dressent donc un tableau plus négatif dans leur évaluation de la biodiversité (plutôt bon + très bon : 25% ; plutôt mauvais + très mauvais : 72%).

On peut remarquer que la polarisation sur cette question est très faible au sein de la population en général, puisque seulement 8% des réponses au total se répartissent entre les pôles très bon et très mauvais. Cela indique que la population en général est **indécise** dans ses réponses et qu'elle tend donc davantage vers les catégories médianes que les personnes sensibles à la biodiversité.



Enquête auprès de la population : Question PU5 : Finalement, la biodiversité en Suisse se trouve-t-elle dans l'ensemble dans un très mauvais état, dans un état plutôt mauvais, dans un état plutôt bon ou en très bon état ? Données en pourcentage, N = 1000



Enquête en ligne : Question F1_3_a : Dans quel état estimez-vous que se trouve la biodiversité en Suisse ? Données en pourcentage, N = 1910

Sous-groupes socio-démographiques

L'état de la biodiversité est jugé différemment dans les différents sous-groupes :

- Les hommes, les jeunes et les personnes ayant un faible niveau d'éducation sont plus optimistes quant à l'état de la biodiversité en Suisse que les femmes, les personnes plus âgées, les personnes ayant un niveau d'éducation élevé et les propriétaires de logement.
- L'enquête en ligne révèle, en plus de l'enquête menée auprès de la population, que les personnes qui ont un bon niveau de connaissances techniques et celles qui sont très bien informées sur le thème de la biodiversité sont plus pessimistes sur la situation que les groupes de comparaison.

- Les expert·e·s qui se sont penché·e·s très directement sur le sujet de la biodiversité dans le cadre de leur travail, ainsi que les personnes sensibles à la biodiversité mais qui n'ont pas eu affaire à la biodiversité dans le cadre de leur travail, jugent l'état de la biodiversité moins bon que les personnes qui ne se sont occupées qu'indirectement du thème de la biodiversité.
- En ce qui concerne les acteurs·trices, les personnes travaillant dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement sont celles qui sont les plus pessimistes quant à l'état de la biodiversité.

Appréciation de l'état de la biodiversité suisse

→ Action recommandée

La population suisse est majoritairement d'avis que la biodiversité en Suisse est dans un état **plutôt bon à très bon (54%)**; les personnes sensibles à la biodiversité, elles, considèrent majoritairement que son état est **plutôt mauvais à très mauvais (72%)**. Il est frappant de constater que la polarisation sur cette question est faible au sein de la population en général, puisque seulement 8% des réponses occupent les pôles « très bon » ou « très mauvais ». Cela laisse supposer que le grand public est indécis dans ses réponses et penche plutôt vers les catégories intermédiaires contrairement aux personnes sensibles à la biodiversité. C'est un signe qu'il existe un décalage entre la perception générale et la compréhension des véritables enjeux de la biodiversité.

En vue de renforcer la prise de conscience du problème au sein du grand public une communication ciblée sur des groupes d'acteurs·trices spécifiques est nécessaire. Il s'agirait de transmettre des informations sur l'état de la biodiversité suisse de manière simple et compréhensible. Pour ce faire, des programmes éducatifs spécifiques sont nécessaires, par exemple sous la forme d'ateliers, de formations spéciales et d'échanges. Un facteur de réussite important ici : les informations doivent être très facilement accessibles à la compréhension. Et il faut de la persévérance. Pour tenir la population informée des développements actuels et des résultats de la recherche, il est important de communiquer de manière continue et sur le long terme.

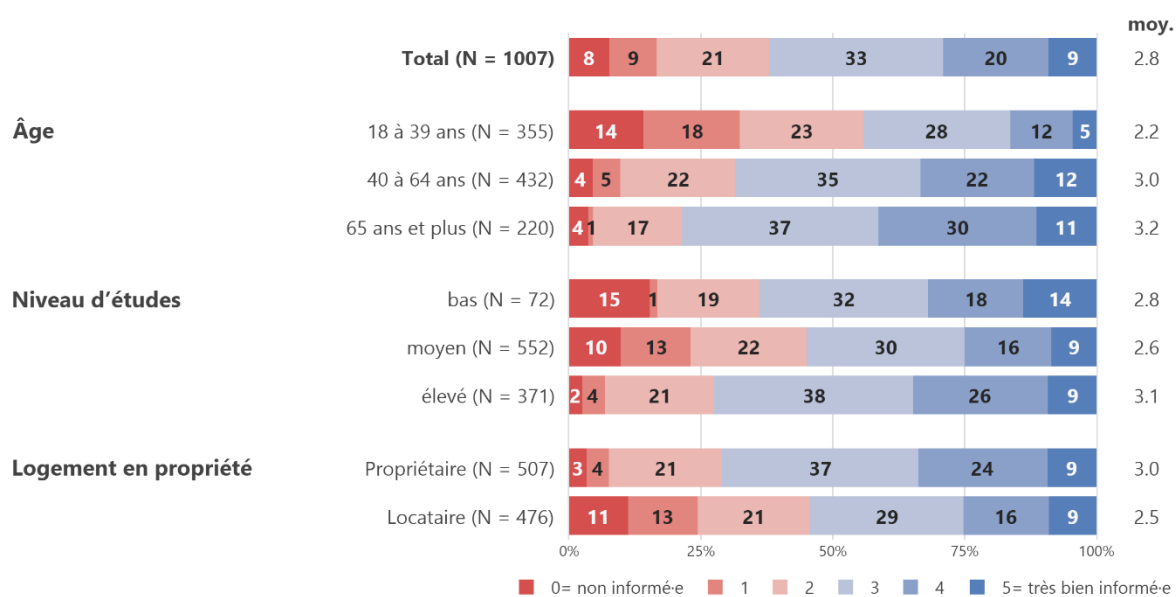
5.3. Connaissance et socialisation en matière de biodiversité

5.3.1. Niveau d'information sur l'état de la biodiversité suisse

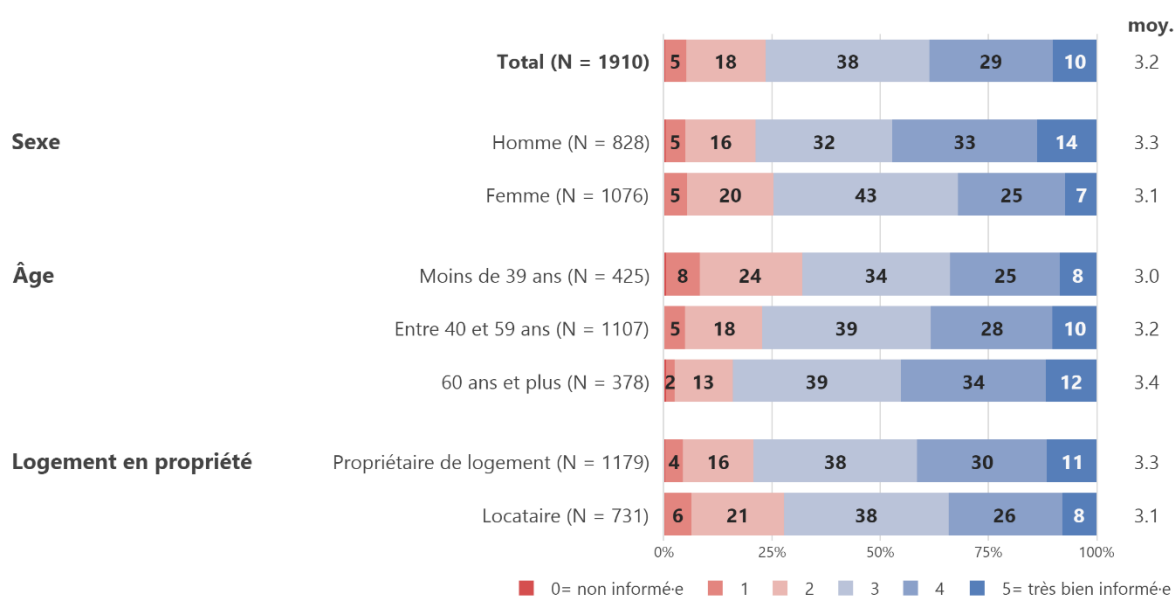
Dans les deux enquêtes, les participant·e·s devaient répondre à la question de savoir à quel point ils se sentaient informés sur l'état de la biodiversité en Suisse, sur une échelle allant de 0 = « pas informé·e » à 5 = « très bien informé·e ».

Globalement, la **population suisse** estime son niveau d'information à une **valeur moyenne de 2,8**. Sur une échelle de 0 à 5, la moyenne serait de 2,5. L'estimation du grand public concernant son propre niveau d'information se situe donc légèrement au-dessus de la moyenne mathématique, à savoir à une valeur moyenne de 2,8.

Les **personnes sensibles à la biodiversité** se sentent un peu mieux informées sur l'état de la biodiversité en Suisse que le grand public. La **moyenne** de leurs réponses se situe à **3,2**.



Enquête auprès de la population : Question PU6 : Évaluez vos propres connaissances : dans quelle mesure vous sentez-vous bien informé-e sur l'état de la biodiversité en Suisse ? Données en pourcentage, N = 1007



Enquête en ligne : Question F1_3_b : dans quelle mesure vous sentez-vous bien informé-e sur l'état de la biodiversité en Suisse ? Données en pourcentage, N = 1910

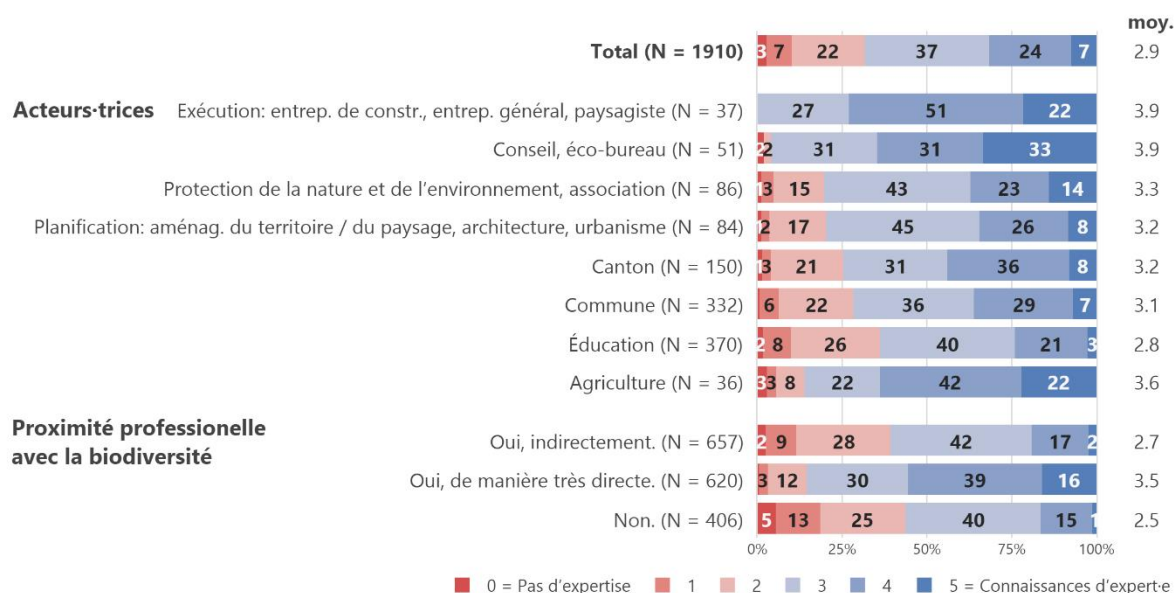
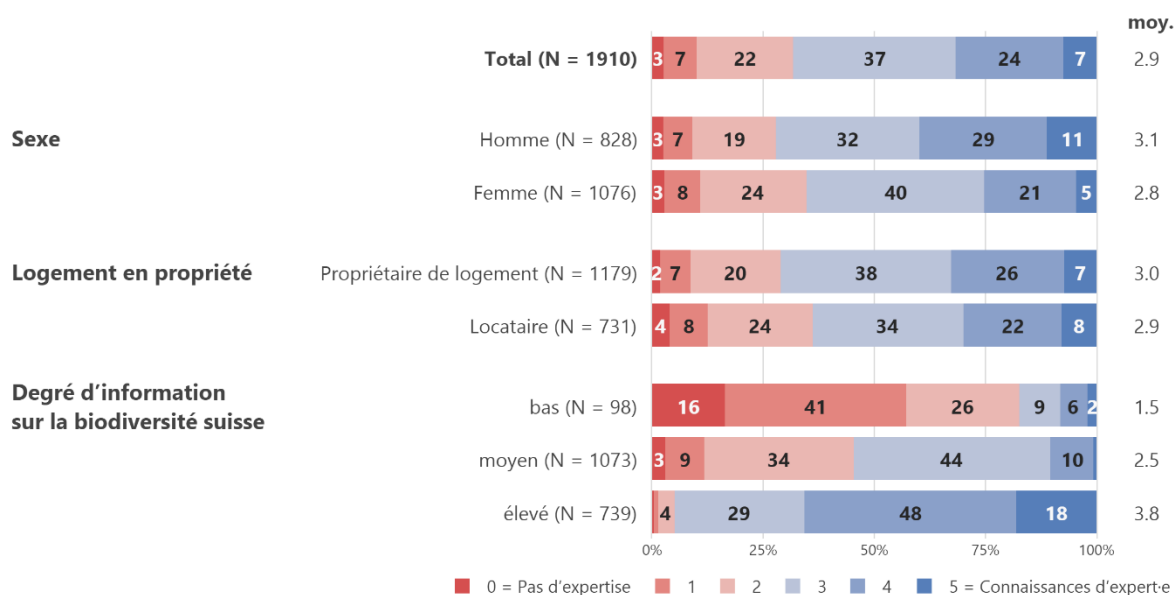
Sous-groupes socio-démographiques

Le degré d'information sur l'état de la biodiversité en Suisse est jugé différemment dans les différents sous-groupes :

- Les jeunes estiment que leur niveau d'information sur l'état de la biodiversité est inférieur à celui des personnes plus âgées qui font partie des deux autres catégories. Cela vaut aussi bien pour le grand public que pour les personnes sensibles à la biodiversité.
- Les personnes ayant un niveau d'éducation élevé estiment être mieux informées que celles ayant un niveau d'éducation moyen. Les personnes ayant un niveau d'éducation faible se situent entre les deux.
- Contrairement aux locataires, les personnes propriétaires de leur logement estiment que leur niveau de connaissances sur l'état de la biodiversité est plus élevé. Cela vaut aussi bien pour le grand public que pour les participant-e-s à l'enquête en ligne.
- Dans l'enquête en ligne, les hommes estiment leur niveau de connaissances plus élevé que les femmes. En revanche, dans l'enquête auprès de la population, les réponses ne diffèrent pas significativement les unes des autres.
- Les acteurs-trices travaillant dans les domaines de l'exécution (mise en œuvre pratique) ou du conseil/de l'éco-bureau estiment leurs connaissances sur l'état de la biodiversité le plus haut, celles et ceux travaillant dans le domaine de l'éducation le plus bas.
- Les expert-e-s qui se sont occupé-e-s très directement (3,6) du thème de la biodiversité dans le cadre de leur travail estiment leur niveau de connaissances bien plus haut que celles et ceux qui s'en occupent indirectement (3,0) ou dont le métier est très éloigné du sujet (2,9).

5.3.2. Expertise dans le domaine de la biodiversité

Dans le cadre de l'**enquête en ligne**, il a également été demandé aux participant·e·s quel était leur niveau d'expertise dans le domaine de la biodiversité, sur une échelle allant de 0 = « aucune connaissance » à 5 = « connaissances d'expert·e·s ». Ici, la **valeur moyenne** des réponses des personnes sensibles à la biodiversité se situe à **2,9**. Pour cette question et cette même échelle également, la moyenne mathématique est de 2,5.



Enquête en ligne : Question F1_3_c : Quel est votre niveau d'expertise dans le domaine de la biodiversité ?

Données en pourcentage, N = 1910

Sous-groupes socio-démographiques

L'estimation des personnes sensibles à la biodiversité concernant leur propre niveau d'expertise diffère selon les sous-groupes :

- Les hommes et les personnes qui sont propriétaires de leur logement estiment leurs connaissances en matière de biodiversité plus élevées que le font les femmes et les locataires.
- Plus les personnes interrogées se sentent informées sur l'état de la biodiversité en Suisse (question F1_3_b), plus elles estiment avoir des connaissances spécialisées dans le domaine de la biodiversité.
- Les personnes travaillant professionnellement dans le domaine du conseil/de l'éco-bureau sont celles qui évaluent le plus haut leur expertise, suivies par celles travaillant dans le domaine de l'exécution ou de l'agriculture. Les personnes qui estiment avoir le moins de connaissances sont celles dont le métier relève du domaine de l'éducation ou qui travaillent pour une commune.
- Les expert·e·s qui se sont occupés très directement (3,5) du thème de la biodiversité dans le cadre de leur travail estiment leur niveau d'expertise bien plus haut que celles et ceux qui s'en occupent indirectement (2,7) ou dont le métier est très éloigné du sujet (2,5).

Niveau d'information sur l'état de la biodiversité en Suisse et expertise

→ Action recommandée

Se basant sur une échelle de 0 = « pas informé·e » à 5 = « très bien informé·e », la **population suisse** estime que son niveau d'information sur l'état de la biodiversité suisse est de **2,8 en moyenne**. Les **personnes sensibles à la biodiversité** estiment que leur niveau d'information est un peu plus élevé, soit **3,2 en moyenne**. Il s'avère que les personnes bien informées évaluent mieux leurs connaissances et, par conséquent, plus fidèlement l'état de la biodiversité en Suisse (chapitre 5.2).

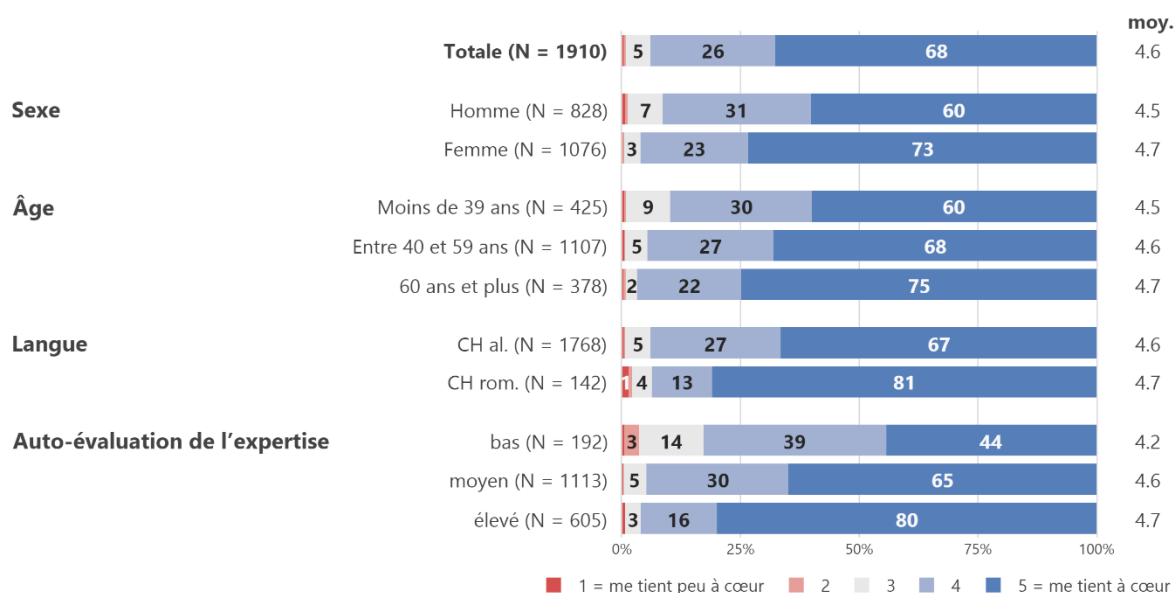
Pour résumer, on peut dire que le niveau d'information de la population suisse sur l'état de la biodiversité peut être nettement amélioré. Dans les deux enquêtes, l'auto-évaluation des personnes interrogées indique qu'elles sont ouvertes à des informations nouvelles/complémentaires au sujet de la biodiversité.

Les jeunes générations et les locataires, en particulier, ont un grand besoin d'informations. Il est donc important de développer des mesures de communication et d'explication ciblées et spécifiques aux groupes cibles, qui soient claires et facilement accessibles. Il faudrait veiller à utiliser différents canaux et plateformes pour atteindre le plus grand nombre possible de personnes. Les programmes éducatifs et les campagnes d'information peuvent jouer un rôle important à cet égard.

5.3.3. La biodiversité, est-elle une affaire de cœur ?

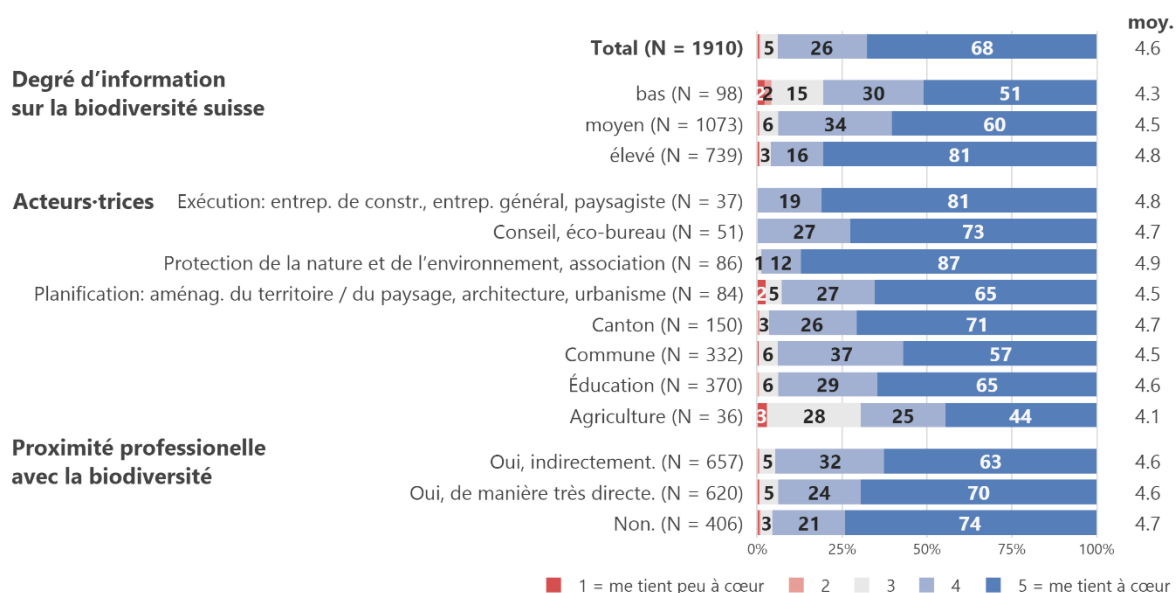
Dans le cadre de l'**enquête en ligne**, il a été demandé aux participant·e·s à quel point la biodiversité leur tenait à cœur (le ressenti). Les réponses des personnes sensibles à la biodiversité, sur une échelle de 1 = « me tient peu à cœur » à 5 = « me tient beaucoup à cœur », se situent autour de la **moyenne de 4,6**, ce qui correspond à une valeur exceptionnellement élevée. Celle-ci peut s'expliquer dans une certaine mesure par le fait que la plupart des

participant-e-s à l'enquête en ligne ont été contactés par le biais de la newsletter de Pusch. Les personnes qui s'y sont abonnées sont principalement celles qui, par définition, sont très sensibles aux questions environnementales.



Enquête en ligne : Question F1_3_d : À quel point la biodiversité vous tient-elle à cœur?

Données en pourcentage, N = 1910



Enquête en ligne : Question F1_3_d : À quel point la biodiversité vous tient-elle à cœur ?

Données en pourcentage, N = 1910

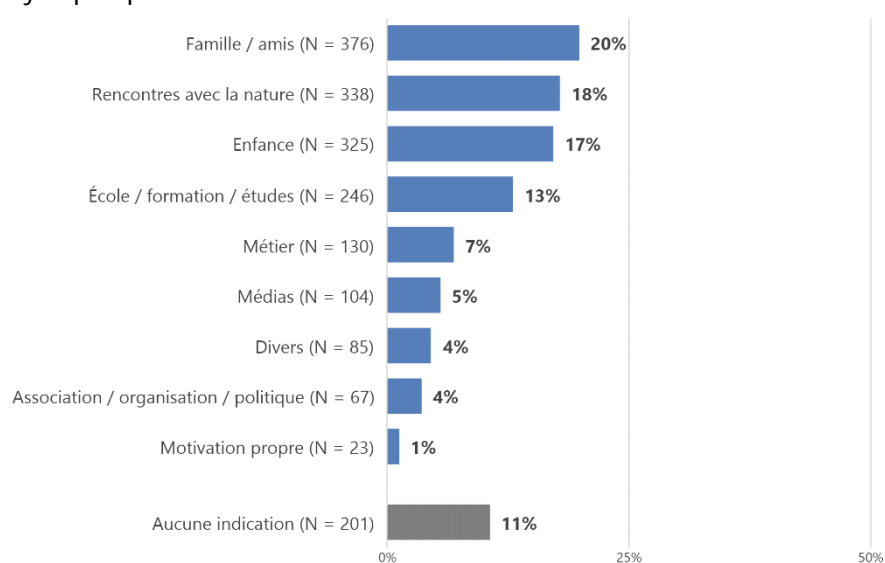
Sous-groupes socio-démographiques

L'importance (ressentie) de la biodiversité pour les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête en ligne varie selon les sous-groupes :

- Les femmes et les personnes de Suisse romande sont un peu plus d'accord pour dire que la question de la biodiversité est une affaire de cœur que les hommes et les personnes de Suisse alémanique.
- Avec l'âge, la biodiversité gagne en importance.
- La biodiversité tient plus à cœur aux personnes qui ont un niveau élevé d'expertise et d'information qu'à celles qui ont un niveau plus bas d'expertise ou d'information.
- La biodiversité tient le plus à cœur aux personnes travaillant dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement; les personnes travaillant dans l'agriculture sont celles qui sont le moins attachées à la biodiversité, même s'il faut souligner ici que la valeur moyenne de 4,1 est très élevée.
- Le degré de proximité professionnelle avec la biodiversité n'a guère d'effet sur le sentiment d'attachement ressenti à la biodiversité (très directement : 4.6; indirectement : 4.6; pas de proximité professionnelle : 4.7).

5.3.4. Sensibilisation à la question de la biodiversité

Dans le cadre de l'**enquête en ligne**, il a en outre été demandé aux participant-e-s qui et ce qui les avait sensibilisé-e-s à la biodiversité ou s'il y avait eu des événements, des moments ou des personnes clés qui les ont poussé-e-s dans ce sens. Pour un cinquième des personnes interrogées, c'est la « **famille/les ami-e-s** » (**20%**) qui les a sensibilisés à cette question. Un sixième (**18%**) affirme que ce sont des « **rencontres avec la nature** » qui ont conduit à une sensibilisation à la biodiversité; la troisième réponse la plus fréquente est l'« **enfance** » (**17%**). Les établissements de formation « école / formation / études » (3%) sont également un lieu important de sensibilisation ou, plus tard, le « métier » (7%). La sensibilisation par les « médias » (5%) ou par les « associations / les organisations / la politique » (4%) semble avoir été moins forte jusqu'à présent.



Enquête en ligne : Question F1_3_e_2 : Vous souvenez-vous de la personne ou de la chose qui vous a sensibilisé-e à la biodiversité ? Y a-t-il eu des événements, des moments ou des personnes clés ? Question ouverte – codée ultérieurement, filtre : la biodiversité se situe à 1.3d >=3, question non obligatoire, N = 1895

Sous-groupes socio-démographiques

- Les femmes déclarent plus souvent avoir été sensibilisées à la biodiversité par « la famille / les ami-e-s » ou dans leur « enfance ». Chez les hommes, en revanche, la sensibilisation s'est faite plus souvent par le biais du « métier » ou des « associations / les organisations / la politique ». Pour cette question, les différences entre les sexes sont en corrélation avec la proximité professionnelle avec la question de la biodiversité (voir point suivant).
- Les personnes ayant une proximité professionnelle indirecte ou inexistante avec la biodiversité ont été plus souvent sensibilisées par des « rencontres avec la nature » que les expert-e-s ayant un lien professionnel très direct. Les personnes qui ont un lien professionnel indirect avec la biodiversité ont été plus souvent sensibilisées par « la famille / les ami-e-s » que les groupes de comparaison et les participant-e-s qui n'ont pas de lien professionnel sont plus souvent sensibilisé-e-s par « les associations / les organisations / la politique » que les autres. Chez les expert-e-s ayant un lien très direct avec la biodiversité, la sensibilisation s'est faite plus souvent par le biais de leur métier.
- Les personnes âgées de 18 à 39 ans ont été plus souvent sensibilisées par le biais de « l'école / la formation / les études » que les personnes des deux groupes plus âgés.

Sensibilisation à la question de la biodiversité

→ Action recommandée

L'enquête en ligne a révélé que la biodiversité tenait beaucoup à cœur aux participant-e-s. L'intérêt pour ce sujet augmente avec l'âge. Les personnes ayant un haut niveau d'expertise montrent également un plus grand sentiment d'attachement à la biodiversité. En outre, il apparaît clairement que la famille et les ami-e-s jouent un rôle important dans la sensibilisation à la question de la biodiversité et que les expériences vécues dans l'enfance sont déterminantes. L'école, la formation ou les études ainsi que le métier arrivent en quatrième position.

Pour favoriser la prise de conscience de l'importance de la biodiversité, il faudrait mettre en place des expériences dans la nature dès l'enfance. Des espaces verts supplémentaires proches de l'état naturel dans les zones d'habitation offrent des occasions de découvrir la nature à proximité du domicile. Les mesures de communication et les offres qui encouragent activement de vivre des expériences dans la nature peuvent également contribuer à la sensibilisation. Il faudrait donner aux écoles primaires plus de moyens pour qu'elles puissent mener des projets dans la nature et créer des possibilités de faire vivre aux enfants des expériences dans la nature. Les personnes clés telles que la famille et les ami-e-s devraient être impliquées afin de leur montrer le rôle qu'elles ont à jouer dans la sensibilisation. La formation professionnelle peut contribuer à mettre en œuvre des pratiques durables dans l'environnement de travail et à sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à la biodiversité.

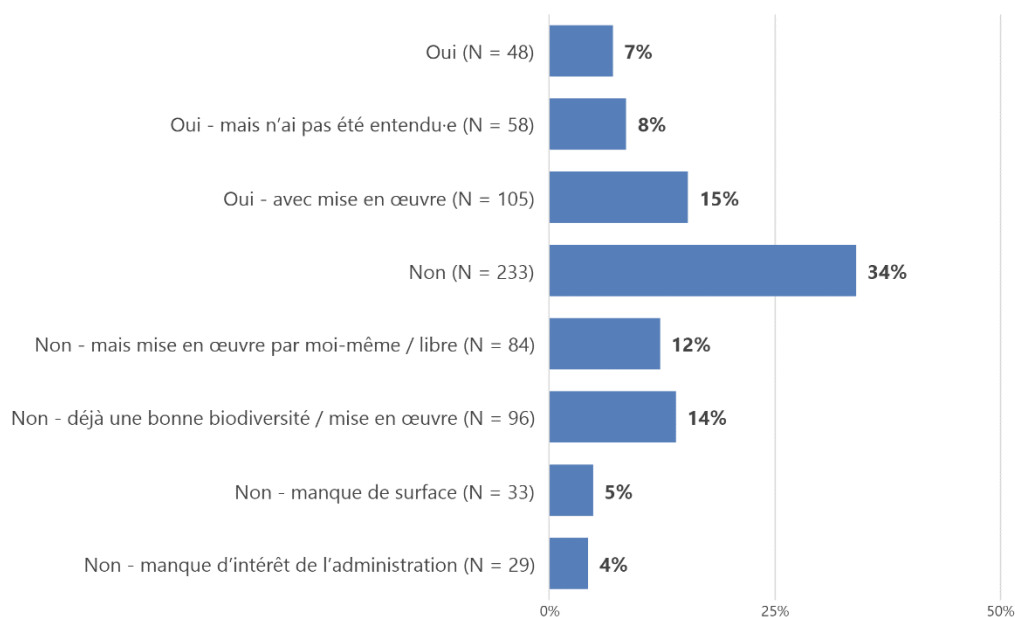
Déclarations issues de l'enquête en ligne :

- « Mon travail d'enseignant primaire m'a fait prendre conscience de l'importance de la biodiversité. »
- « Enfant, j'apportais toujours à ma mère un bouquet de fleurs d'une prairie maigre pour la fête des mères - elle adorait ça. »
- « Ma mère cultivait toujours le jardin avec beaucoup de soin selon les connaissances biologiques et passait des après-midis à se promener avec nous dans le jardin, la forêt et les prairies. »
- « Mon fils a acquis une loupe à bec à l'âge de cinq ans et nous n'avons trouvé aucun petit animal à observer sur le siège de l'immeuble (encadré de lauriers). »
- « Une excursion au musée avec l'exposition sur les lézards des souches a certainement été une expérience importante. »
- « Dans le cadre de ses études d'ingénieur en environnement, autour du thème des vers lumineux. »
- « Nous avons tous un carré de jardin pour enfants où nous pouvions planter ce que nous voulions. Tout le monde voulait des carottes et du céleri pour que nous puissions hiverner des chenilles à queue d'aronde. »
- « Avec mon père, j'ai créé un herbier, nous avons observé le développement des têtards, il en savait beaucoup sur les insectes. Nous travaillions ensemble dans le potager. »
- « Lorsque j'ai quitté la maison et que j'ai commencé à réfléchir à l'aménagement de mon appartement/balcon. C'est à ce moment-là que j'ai pris conscience de l'importance que j'accorde à la promotion de la biodiversité. »

5.4. Gestion des espaces extérieurs disponibles

5.4.1. Souhait de promouvoir la biodiversité dans les espaces extérieurs disponibles

Il a été demandé aux locataires qui ont participé à l'**enquête en ligne** s'ils avaient déjà contacté leur bailleuse/bailleur pour lui faire part de leur souhait de promouvoir la biodiversité sur le site de leur immeuble. Près d'une personne sur trois (30%) l'a déjà fait. Cette question était posée de façon ouverte ; certaines personnes ont simplement répondu par « oui » ou par « non », d'autres ont également donné une explication qui a été prise en compte dans l'analyse ultérieure des réponses. Par exemple, 8% ont répondu qu'ils avaient bien contacté leur bailleuse/bailleur, mais que celle-ci/celui-ci n'avait pas fait preuve de compréhension. 15% ont répondu en revanche que leur sollicitation a abouti à une mise en œuvre. Parmi les personnes qui n'ont pas contacté la gérance, certaines l'expliquent par le fait que la biodiversité est déjà très présente sur leur site ou que le niveau de mise en œuvre est déjà élevé (14%). D'autres justifient le fait de ne pas avoir contacté la bailleuse/le bailleur par le fait qu'elles/ils ont réalisé la mise en œuvre elles/eux-mêmes et qu'elles/ils avaient ainsi carte blanche (12%). Un certain nombre de personnes ont expliqué qu'il manquait des espaces pour promouvoir la biodiversité (5%) ou encore que la gérance n'était pas intéressée par ce sujet (4%).



Enquête en ligne : Question F1_4_b_2 : Avez-vous déjà contacté votre propriétaire en exprimant le souhait de promouvoir la biodiversité sur le site? Question ouverte – codée ultérieurement, filtre : répondus uniquement par les locataires, question non obligatoire, N = 731

Sous-groupes socio-démographiques

- Les locataires ayant un niveau élevé d'expertise et d'information ont plus souvent exprimé ce souhait auprès de leur bailleuse/bailleur que celles et ceux ayant un niveau plus faible d'expertise et d'information.
- Les expert-e-s qui sont très directement concernés par la question de la biodiversité dans leur métier ont déjà contacté leur bailleuse/bailleur à ce sujet bien plus souvent (44%) que les autres personnes sensibles à la biodiversité (indirectement) : 19% ; pas de lien professionnel : 27%).

Gestion des espaces extérieurs disponibles

→ Action recommandée : mettre en relation les bailleuses/bailleurs et les locataires

Selon l'enquête en ligne, environ 30% des locataires interrogés ont déjà fait part à leur bailleuse/bailleur de leur souhait de promouvoir la biodiversité sur leur lieu de résidence. Certain·e·s ont indiqué que leurs demandes avaient été prises en compte, tandis que d'autres se sont heurtés à un manque de compréhension de la part de la bailleuse/du bailleur. Les personnes qui n'ont pas pris contact l'ont justifié par le fait la biodiversité déjà présente était très bonne, par le fait qu'elles ont procédé elles-mêmes à la mise en œuvre ou par le fait qu'il n'y avait pas assez d'espaces appropriés disponibles. Les personnes ayant un niveau d'expertise plus élevé et un lien professionnel avec la biodiversité ont exprimé plus souvent ce souhait.

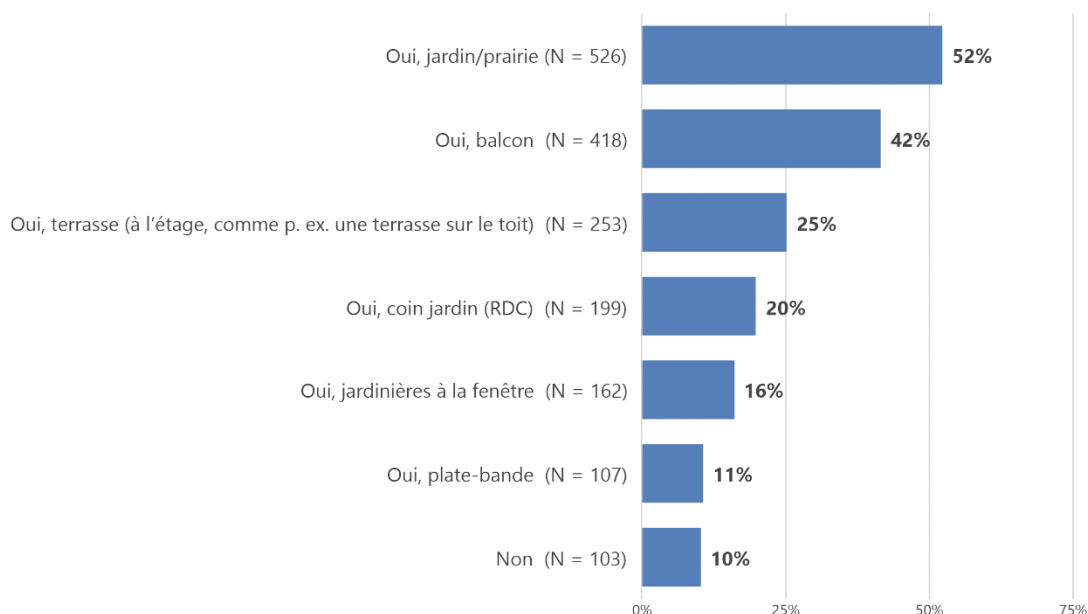
15% des personnes interrogées ont en outre déclaré que leur demande a donné lieu à une mise en œuvre. Partager publiquement de telles histoires de réussite de locataires peut être une source d'inspiration et d'encouragement pour d'autres personnes ; cela pourrait les pousser à contacter leur bailleuse/bailleur à leur tour. De plus, il est possible d'aborder les bailleuses/bailleurs conjointement avec des organisations locales. Ces coopérations permettraient de sensibiliser à l'importance de la biodiversité et d'aboutir au fait que les espaces extérieurs autour des immeubles d'habitation changent dans le bon sens. Les bailleuses/bailleurs peuvent également être encouragé·e·s, par le biais de réunions d'information et d'un soutien spécialisé, à répondre aux demandes des locataires et à reconnaître ainsi la valeur ajoutée économique mais aussi sociale d'un aménagement des espaces extérieurs qui se rapprocherait de l'état naturel.

5.4.2. Types d'espaces extérieurs disponibles

Il a été demandé à la **population** si elle disposait d'espaces extérieurs tels que jardin/prairie, coin jardin, terrasse, balcon, plate-bande, jardinières aux fenêtres, etc. et si oui, lesquels. **Neuf personnes sur dix (90%)** disposent d'un espace extérieur.

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête menée auprès de la population indiquent le plus souvent disposer « d'un jardin/d'une prairie » (52%) ou d'un « balcon » (42%). Les personnes interrogées sont un peu moins nombreuses à disposer d'une « terrasse » (25%), d'un « coin jardin » (20%), de « jardinières aux fenêtres » (16%) et/ou d'une « plate-bande » (11%).

Il est tout à fait possible qu'en parlant d'une « prairie » de leur lotissement, des personnes aient pensé à une prairie qui ne relève pas directement de leur responsabilité, mais dont elles peuvent disposer.



Enquête auprès de la population : Question PU7 : Disposez-vous d'espaces extérieurs du type jardin/prairie, balcon, coin salon de jardin, terrasse, plates-bandes, jardinières aux fenêtres etc. ? Si oui, quels sont ceux dont vous disposez ? Question semi-ouverte – codée ultérieurement, indications représentées à partir de 10%, données exprimées en pourcentage, plusieurs réponses possibles, N = 1007D

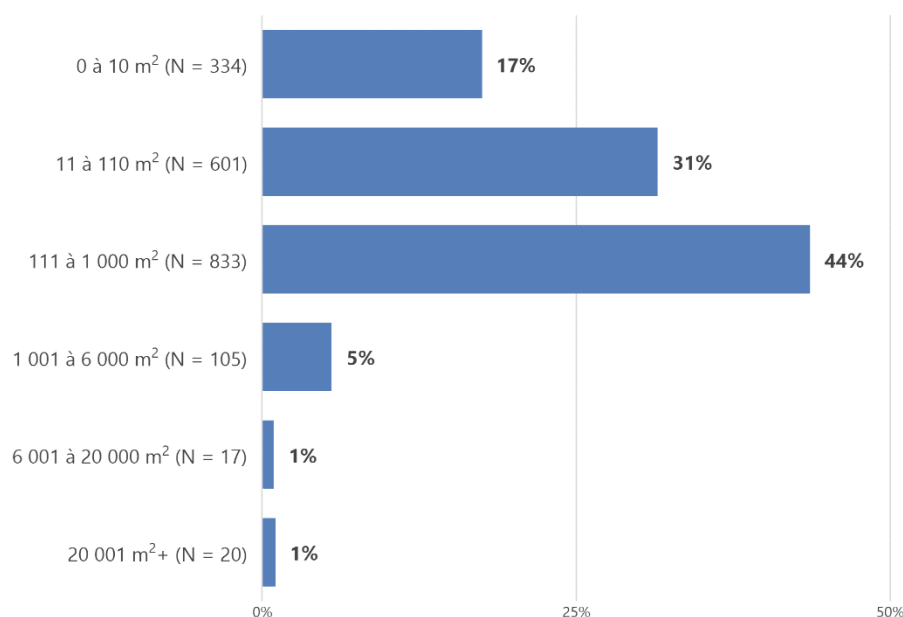
Sous-groupes socio-démographiques

Au sein des différents sous-groupes, tous ne disposent pas du même nombre d'espaces extérieurs :

- Les 18-39 ans et les personnes à faible revenu sont les plus nombreux à ne disposer d'aucun espace extérieur.
- Les citoyen-ne-s, les locataires et les personnes vivant en Suisse alémanique sont également plus nombreux à ne pas avoir d'espace extérieur à leur disposition que les groupes de comparaison.

5.4.3. Taille des espaces extérieurs

Dans le cadre de l'**enquête en ligne**, la question a été posée de savoir de combien de mètres carrés d'espace extérieur (balcon, terrasse, jardin, plate-bande, etc.) les participant·e·s disposaient pour végétaliser leur espace de vie. Près de la moitié (44%) des personnes interrogées disposent d'une surface allant jusqu'à 1000 m². Environ une personne sur trois (31%) dispose d'un espace extérieur compris entre 11 et 110 m². On peut supposer que ces valeurs sont nettement inférieures chez la population.



Enquête en ligne : Question F1_4_c2 : De combien de mètres carrés d'espaces extérieurs disposez-vous pour végétaliser votre espace de vie (balcon, terrasse, jardin, plates-bandes, etc.)? Question obligatoire, N = 1910

Sous-groupes socio-démographiques

Les espaces extérieurs disponibles varient selon les sous-groupes et coïncident avec les conclusions de l'enquête menée auprès de la population :

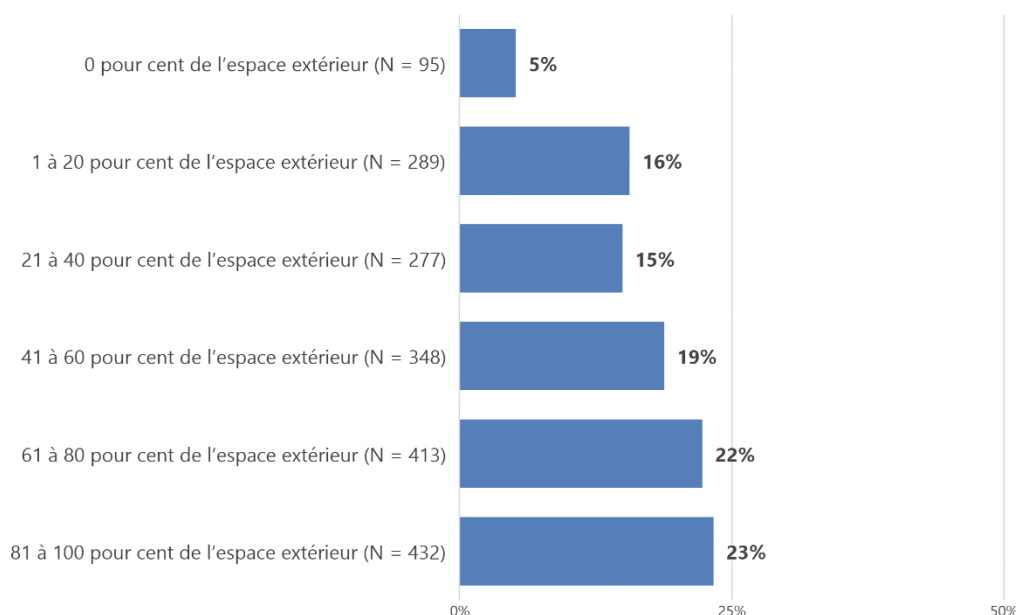
- Les personnes de la catégorie d'âge la plus jeune, qui sont sensibles à la biodiversité, disposent d'espaces extérieurs moins grands que les personnes de la tranche d'âge médiane et supérieure.
- Plus une personne habite à proximité d'une ville ou en ville, moins elle dispose de surfaces extérieures pour végétaliser son espace de vie.

5.4.4. Proportion des espaces extérieurs transformés en espaces proches de l'état naturel

Il a en outre été demandé aux **personnes participant à l'enquête en ligne et sensibles à la biodiversité** quelle était la proportion de ces mètres carrés qui est aménagée de façon à se rapprocher le plus d'un état naturel. Pour cette question, le terme « proche de l'état naturel » a été défini comme suit :

« Proche de l'état naturel = sol laissé à nu, planté d'espèces indigènes, cultivé sans herbicides et, si possible, pourvu de petites structures (tas de pierres ou de branches, arbustes sauvages, haies sauvages). »

Près d'un quart des personnes interrogées (23%) ont répondu que 81 à 100% de cet espace extérieur était aménagé de façon proche de l'état naturel. Un bon cinquième (22%) a réaménagé 61 à 80% de cet espace extérieur de manière proche de l'état naturel. Pour un cinquième (19%) également, 41 à 60% sont réaménagés de manière proche de l'état naturel. Seuls 5% des participants à l'enquête en ligne n'ont absolument rien réaménagé de façon proche de l'état naturel.



Enquête en ligne : Question F1_4_d : Quelle proportion de ces m² d'espace extérieur est aménagée de manière proche de l'état nature ? Filtre : répondue uniquement par les personnes disposant d'une surface disponible pour le réaménagement ; question non obligatoire, N = 1865

Dans l'**enquête menée auprès de la population**, cette question a été posée de manière plus simplifiée : il ne s'agissait pas de demander un pourcentage des espaces extérieurs, mais de répondre en quatre catégories : « Oui, pour une grande partie », « Oui, pour une partie moyennement grande », « Oui, pour une petite partie », « Non, rien n'est réaménagé de façon proche de l'état naturel ».

Il a été demandé à toutes les personnes du grand public disposant d'espaces extérieurs si elles les avaient réaménagés de manière proche de l'état naturel. En guise d'introduction, une définition de ce que l'on entend par un réaménagement proche de l'état naturel a été lue aux personnes interrogées.

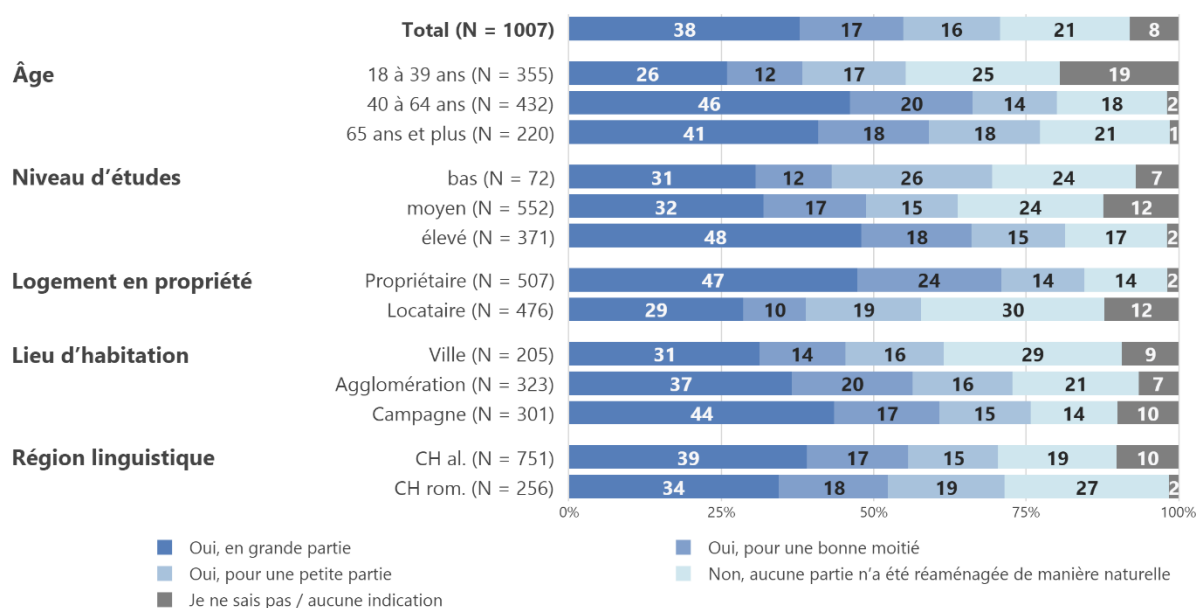
Pour toutes celles et ceux qui disposent d'un jardin, d'une prairie, d'un coin jardin ou de plates-bandes, la définition était la suivante :

« Un espace extérieur proche de l'état naturel a un sol laissé à nu, elle est plantée d'espèces indigènes et cultivée sans utilisation de désherbants (herbicides). En outre, elle est si possible pourvue de petites structures telles que des tas de pierres ou de branches, des arbustes sauvages ou des haies sauvages. »

Toutes celles et ceux qui disposent d'un balcon, d'une terrasse ou de caissettes à fleurs, mais pas d'un jardin, d'une prairie, d'un coin jardin ou d'une plate-bande, se sont vu lire la définition suivante :

« Un balcon, une caissette à fleurs ou une terrasse proche de l'état naturel sont plantés d'espèces indigènes et cultivés sans utilisation de désherbants (herbicides). »

Près de deux cinquièmes de ces personnes (38%) ont réaménagé leurs espaces extérieurs « pour une grande partie » de façon proche de l'état naturel. Près d'un sixième d'entre eux indiquent avoir réaménagé leurs espaces extérieurs « pour une partie moyennement grande » (17%) ou « pour une petite partie » (16%) de façon proche de l'état naturel. Pour résumer, sept personnes interrogées sur dix (71%) disposant d'un espace extérieur ont déjà procédé à un aménagement se rapprochant de l'état naturel. En revanche, un cinquième (21%) n'a rien réaménagé du tout de façon proche de l'état naturel. Parmi les personnes sensibles à la biodiversité, seules 5% ont indiqué, comme décrit plus haut, que 0% de l'espace extérieur était aménagé de façon proche de l'état naturel.

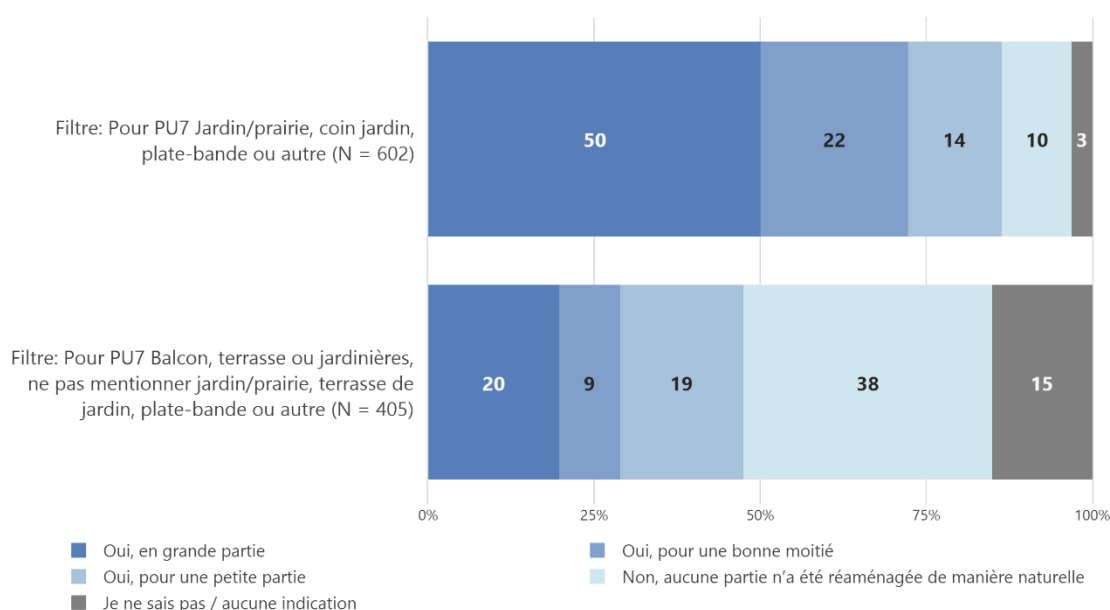


Enquête auprès de la population : Question PU8_total : Comment c'est chez vous, avez-vous réaménagé vos espaces extérieurs pour qu'ils se rapprochent de l'état naturel ? Données en pourcentage, N = 1007

Sous-groupes socio-démographiques

Un réaménagement de façon proche de l'état naturel des espaces extérieurs a eu lieu à des degrés différents dans les sous-groupes individuels :

- L18-39 ans ont moins souvent réaménagé les espaces extérieurs de manière proche de l'état naturel que les groupes de comparaison.
- Les personnes très instruites indiquent plus souvent avoir réaménagé une grande partie de l'espace extérieur de manière proche de l'état naturel que les groupes de comparaison.
- Les personnes interrogées vivant dans les régions rurales ont plus souvent réaménagé les espaces extérieurs de manière proche de l'état naturel que les citadines.
- En Suisse romande, les personnes interrogées sont plus nombreuses à n'avoir rien aménagé de façon se rapprochant de l'état naturel qu'en Suisse alémanique.
- Ce sont les propriétaires de logement qui entreprennent (ou peuvent entreprendre) plus souvent un aménagement proche de l'état naturel que les locataires.
- En fin de compte, les personnes qui réalisent un aménagement proche de l'état naturel sont plus souvent celles qui disposent d'un jardin/d'une prairie, d'un coin jardin ou d'une plate-bande que celles qui n'ont « que » un balcon, une terrasse ou des jardinières. La marge de manœuvre pour les réaménagements est plus grande pour la première catégorie (voir graphique ci-dessous).



Enquête menée auprès de la population Question PU8A à PU8B : Comment c'est chez vous, avez-vous réaménagé vos espaces extérieurs pour qu'ils se rapprochent de l'état naturel ? Données en pourcentage, N = 1007

Gestion des espaces extérieurs disponibles

→ Action recommandée : aménager de plus en plus les espaces extérieurs de manière proche de l'état naturel

L'enquête menée auprès de la population montre que neuf personnes sur dix (90%) disposent d'espaces extérieurs sous une forme ou une autre. Il peut s'agir de « jardins/prairies » (52%), de « balcons » (42%) jusqu'à des rebords de fenêtres avec des jardinières (16%). Près de deux cinquièmes d'entre elles (38%) indiquent les avoir réaménagés « en grande partie » de manière se rapprochant de l'état naturel et, au total, 71% des personnes interrogées ont déjà entrepris un réaménagement de façon proche de l'état naturel.

Chez les personnes sensibles à la biodiversité, il s'est avéré que l'espace extérieur dont elles disposaient s'étendait jusqu'à 1000 mètres carrés pour 44% d'entre elles. En outre, **près de la moitié de ces personnes (45%) ont réaménagé 61 à 100% des espaces extérieurs dont elles disposent de façon proche de l'état naturel.** Seuls 5% n'ont absolument rien transformé en ce sens. Par ailleurs, parmi les personnes qui ont aménagé leurs espaces extérieurs de façon proche de l'état naturel, il s'agit davantage de personnes ayant un niveau d'études élevé, de personnes vivant dans des régions rurales, de personnes originaires de Suisse alémanique, de propriétaires de logements et de personnes disposant d'un jardin/d'une prairie, d'un coin jardin ou de plates-bandes.

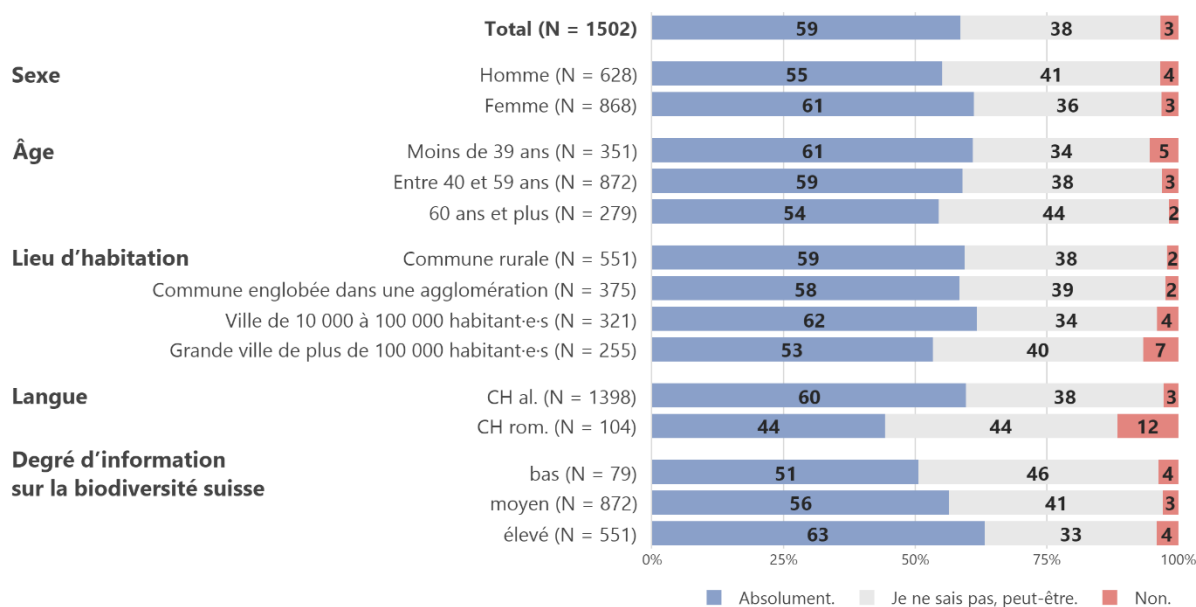
La proportion d'aménagements proches de l'état naturel est étonnamment élevée. D'une part, il est possible que le terme « proche de l'état naturel » ait été interprété différemment malgré le fait que la définition avait été donnée. De plus, il est difficile pour la majorité de la population de savoir si les plantes sont « indigènes » ou non. D'autre part, il se peut que les attentes sociales aient joué un rôle dans cette question et que certaines personnes aient enjolivé leur réponse. Néanmoins, les enquêtes montrent qu'il existe un grand intérêt et une grande volonté de promouvoir la biodiversité dans les zones résidentielles.

Selon les résultats de l'enquête, il est important de montrer de façon pratique **aux jeunes, aux citadines et aux locataires** comment promouvoir des espaces extérieurs proches de l'état naturel avec des moyens simples. Il s'agit tout d'abord d'expliquer ce que l'on entend par « proche de l'état naturel » et quels sont les plantes et animaux qui sont indigènes et importants pour la biodiversité. Par ailleurs, il est important de montrer aux gens des possibilités simples de contribuer activement à la promotion de espaces extérieurs proches de l'état naturel. Les horticulteurs et les grands distributeurs sont certainement à solliciter à cet effet. Ils peuvent continuer à développer leur assortiment et leurs connaissances en matière de promotion de la biodiversité indigène et renseigner leur clientèle en conséquence.

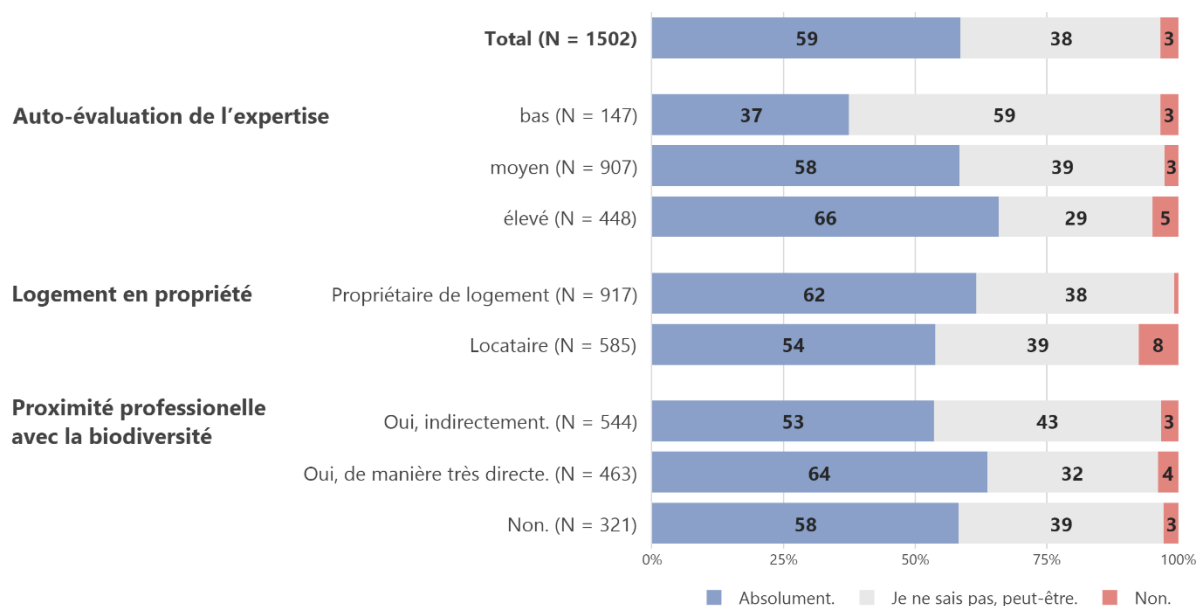
5.5. Obstacles à l'aménagement proche de l'état naturel des espaces extérieurs

5.5.1. Volonté à aménager les surfaces disponibles de manière proche de l'état naturel

Dans le cadre de l'enquête en ligne, il a été demandé à toutes les personnes sensibles à la biodiversité et disposant de surfaces disponibles pour le réaménagement si elles pouvaient s'imaginer aménager d'autres mètres carrés de manière proche de l'état naturel. Plus de la moitié de ces personnes (**59%**) ont répondu par « **oui, absolument** ». Il existe donc ici un **grand potentiel pour** davantage de futures surfaces proches de l'état naturel. Quatre personnes sur dix (38%) sont indécises et ont répondu par « Je ne sais pas, peut-être ». Seule une très petite minorité de 3% ne peut pas envisager d'aménager d'autres mètres carrés de manière proche de l'état naturel.



Enquête en ligne : Question F1_4_e : Pouvez-vous envisager d'aménager d'autres mètres carrés de manière proche de l'état naturel ? Filtre : répondue uniquement par les personnes disposant d'une surface disponible pour le réaménagement, question non obligatoire, N = 1502 (N = 1863)



Enquête en ligne : Question F1_4_e : Pouvez-vous envisager d'aménager d'autres mètres carrés de manière proche de l'état naturel ? Filtre : répondue uniquement par les personnes disposant d'une surface disponible pour le réaménagement, question non obligatoire, N = 1502 (N = 1863)

Sous-groupes socio-démographiques

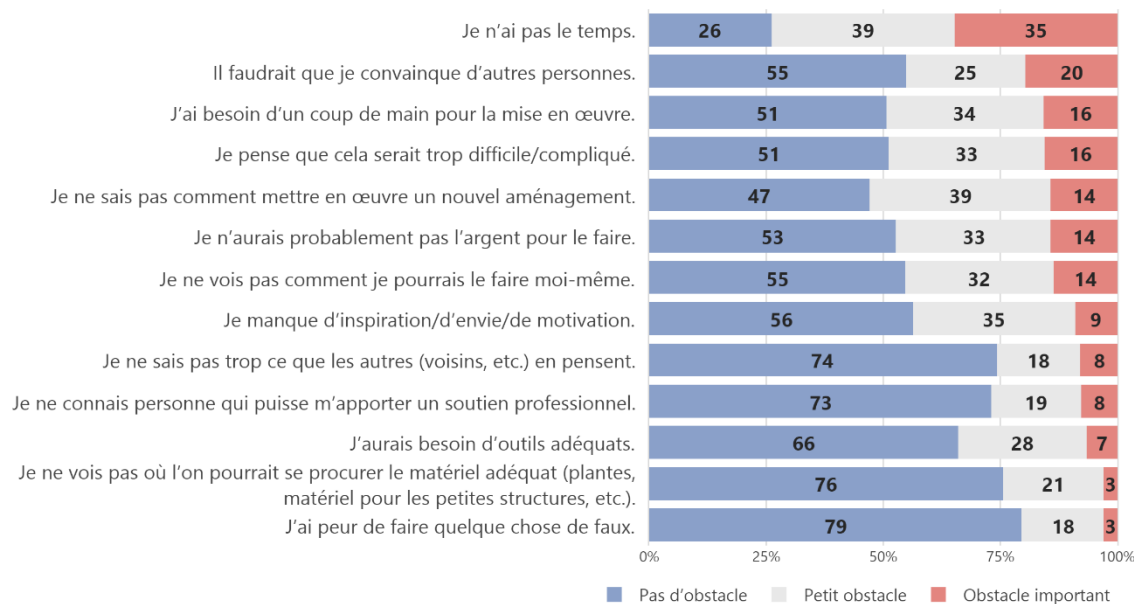
L'idée d'aménager d'autres mètres carrés de manière proche de l'état naturel varie selon les sous-groupes :

- Les femmes sont plus déterminées que les hommes à aménager encore plus de mètres carrés de manière proche de l'état naturel.
- Chez les personnes âgées de 60 ans et plus, l'incertitude quant à savoir si d'autres mètres carrés pourraient être réaménagés est plus grande que chez les deux catégories de personnes plus jeunes. Ces dernières peuvent plus facilement envisager de réaménager d'autres surfaces de manière proche de l'état naturel.
- Les personnes sensibles à la biodiversité et qui vivent dans une grande ville de plus de 100 000 habitants sont les moins susceptibles d'imaginer aménager encore plus de mètres carrés de façon proche de l'état naturel.
- En Suisse alémanique, davantage de personnes sensibles à la biodiversité peuvent s'imaginer aménager des mètres carrés supplémentaires de manière proche de l'état naturel qu'en Suisse romande.
- Les personnes ayant un niveau élevé d'expertise et d'information dans le domaine de la biodiversité sont plus déterminées à aménager davantage de mètres carrés de façon proche de l'état naturel que celles ayant un niveau plus faible.
- Les expertes et experts qui sont directement concernés par la question de la biodiversité dans leur travail sont plus à même d'envisager d'aménager davantage de mètres carrés de manière proche de l'état naturel que celles et ceux qui n'ont pas de lien avec la biodiversité dans le cadre de leur travail et celles et ceux qui n'ont qu'un lien indirect avec la biodiversité. La part de personnes qui ont répondu « Je ne sais pas, peut-être » est la plus élevée parmi la catégorie qui n'est qu'indirectement concernée par la biodiversité.
- Les propriétaires sont plus enclins à aménager des mètres carrés supplémentaires de façon proche de l'état naturel que les locataires.

5.5.2. Obstacles à l'aménagement proche de l'état naturel

Dans le cadre de l'**enquête en ligne**, il a été demandé aux personnes qui pourraient envisager d'aménager d'autres mètres carrés de manière proche de l'état naturel quels étaient les obstacles à surmonter pour y parvenir.

L'obstacle de loin le plus important est « le manque de temps ». « Convaincre les autres » constitue également un obstacle, tout comme le fait d'avoir besoin de « bras » pour la mise en œuvre. D'autres obstacles sont la crainte que l'aménagement soit trop « difficile/compliqué », « l'incertitude quant à la manière de mettre en œuvre un nouvel aménagement », les « coûts » ou encore « le manque d'expertise » pour la mise en œuvre.



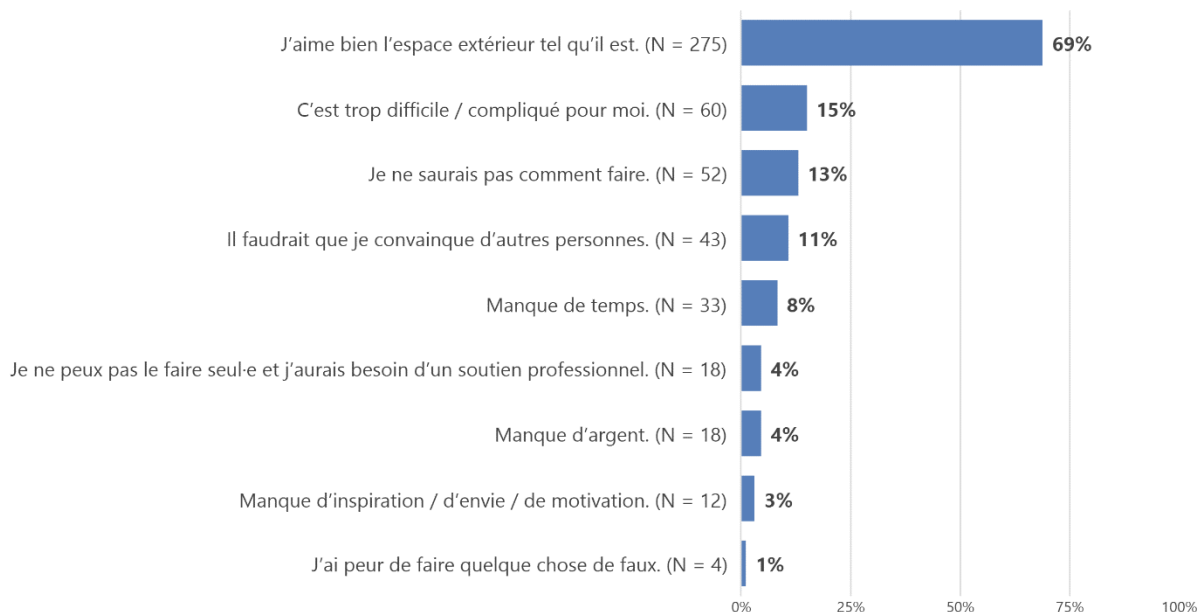
Enquête en ligne : Question F1_4_f_1 à F1_4_f_13 : Quels sont les obstacles qui vous empêchent de le faire ? Filtre : répondue uniquement par les personnes qui peuvent envisager d'aménager d'autres mètres carrés de manière proche de l'état naturel, question obligatoire, N = 1457

Sous-groupes socio-démographiques

Les obstacles à l'aménagement proche de l'état naturel de surfaces extérieures supplémentaires varient au sein des différents sous-groupes :

- Le facteur « temps » est surtout considéré comme un obstacle majeur par les jeunes, mais aussi par les personnes sensibles à la biodiversité habitant en Suisse alémanique.
- L'argument selon lequel « il faudrait d'abord convaincre d'autres personnes » est plus souvent évoqué par les jeunes et les locataires que par les personnes plus âgées et les propriétaires de logement.
- En Suisse romande, beaucoup plus de personnes sensibles à la biodiversité considèrent le facteur « trop difficile/compliqué » comme un obstacle majeur qu'en Suisse alémanique. Cet argument est également plus souvent invoqué par les locataires et les personnes travaillant dans l'agriculture que par les groupes de comparaison.
- L'argument « je ne sais pas comment mettre en œuvre un nouvel aménagement » est plus souvent cité par les femmes, les locataires et les personnes vivant dans les grandes villes que par les groupes de comparaison.
- Ce sont surtout les femmes, les personnes âgées et les propriétaires de logement qui ont besoin de « bras ».

Dans le cadre de l'**enquête en ligne**, on a demandé à toutes celles et ceux qui ne souhaitent pas aménager des mètres carrés supplémentaires de manière proche de l'état naturel pourquoi ils ne souhaitent pas le faire. La raison de loin la plus souvent invoquée est que les personnes interrogées aiment les espaces extérieurs tels qu'ils le sont actuellement (69%).



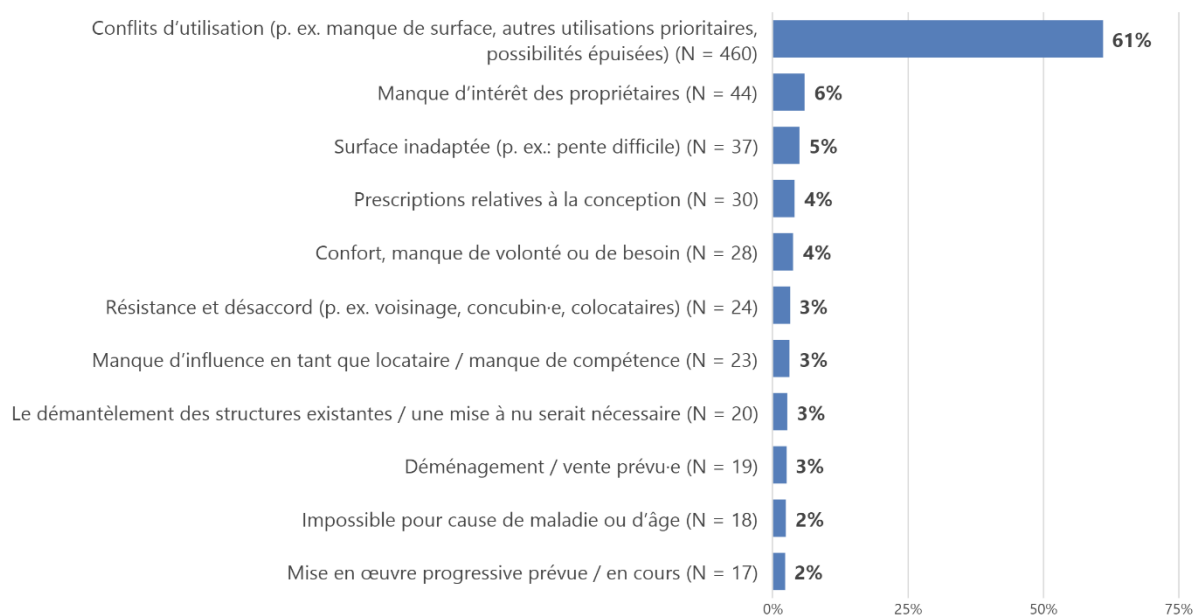
Enquête en ligne : Question : F1_4_g : Pourquoi pas ? Réponses multiples possibles, 3 réponses max., filtre : répondue par les personnes qui ne souhaitent pas aménager davantage de mètres carrés de manière proche de l'état naturel, question non obligatoire, N = 408

Sous-groupes socio-démographiques

Les personnes qui ne souhaitent pas aménager davantage de mètres carrés de manière proche de l'état naturel répondent différemment selon le sous-groupe :

- Les hommes, les personnes âgées sensibles à la biodiversité, les propriétaires de logement, les personnes vivant en Suisse alémanique et les personnes vivant dans des régions rurales répondent plus souvent que « les espaces leur plaisent tels quels ».
- Les plus jeunes répondent plus souvent qu'ils « doivent d'abord en convaincre d'autres personnes ».
- Les personnes vivant en Suisse romande, les habitantes de grandes villes et les locataires justifient leur réponse par le fait que cela serait trop « difficile/compliqué » pour eux.

En outre, les personnes sensibles à la biodiversité ont eu la possibilité de citer **d'autres raisons** qui n'apparaissaient pas dans la liste. Ici, de très nombreuses personnes (n = 460) ont mentionné des « **conflits d'utilisation** », par exemple le manque d'espaces, d'autres utilisations prioritaires ou le fait que les possibilités étaient épuisées. Cet aspect est surtout mis en avant par les hommes et les propriétaires de logement. Les personnes travaillant dans l'exécution font plus souvent état d'un « manque d'intérêt de la part des propriétaires » que les autres actrices.

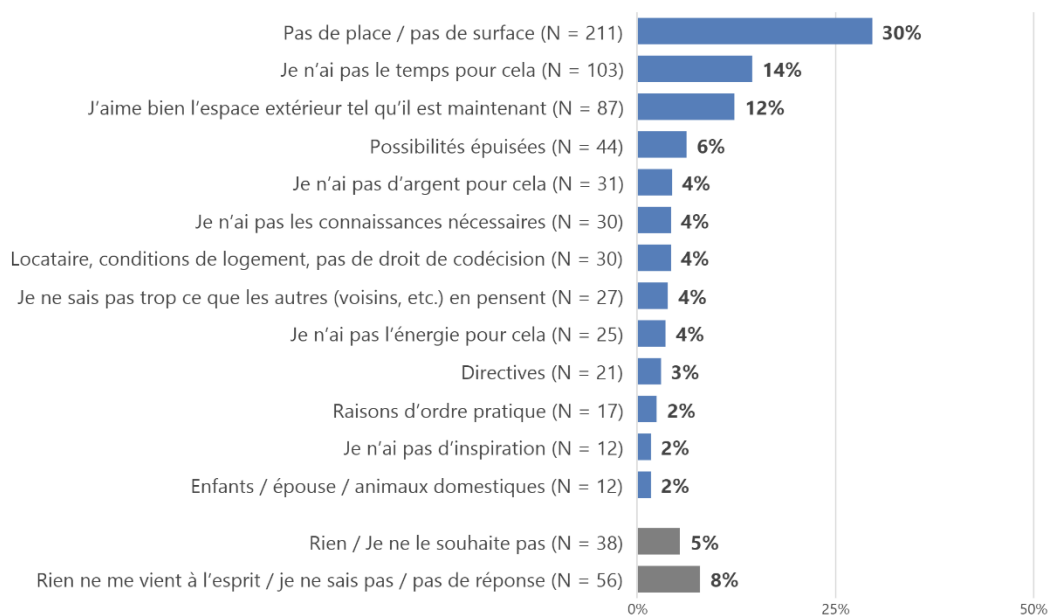


Enquête en ligne : Question : F1_4_h_2 : Y a-t-il d'autres raisons qui n'apparaissent pas dans la liste ci-dessus ? Si oui, lesquelles ? Question ouverte – codée ultérieurement, filtre : répondue uniquement par les personnes disposant d'une surface disponible pour le réaménagement, question non obligatoire, N = 1865

La question relative aux **obstacles** a également été posée dans le cadre de l'**enquête menée auprès de la population**. Les personnes qui ont déjà aménagé des espaces extérieurs ont été interrogées sur les obstacles qu'elles rencontrent pour aménager **encore plus d'espaces** de manière proche de l'état naturel.

Près d'une personne sur trois indique « **ne pas avoir de place / d'espace** » (30%) pour un réaménagement supplémentaire. Une personne sur sept « n'a pas le temps pour cela » (14%) et une personne sur huit dit d' « aimer l'espace extérieur tels qu'il est actuellement » (12%).

Les autres obstacles ajoutés sont les « possibilités épuisées » (6%), « pas d'argent pour cela » (4%), « locataire, conditions de logement, pas de droit de codécision » (4%), « je n'ai pas les connaissances nécessaires » (4%), « je ne sais pas trop de ce que les autres (voisins, etc.) en pensent » (4%) et « je n'ai pas l'énergie pour cela » (4%).



Enquête auprès de la population : Question PU9A : Qu'est-ce qui vous empêche de réaménager encore plus de espaces extérieurs de manière proche de l'état naturel ? Filtre : si des espaces extérieurs sont disponibles et si des espaces extérieurs ont été réaménagés, question semi-ouverte – codée ultérieurement, indications représentées à partir de 2%, données exprimées en pourcentage, plusieurs réponses possibles, N = 712

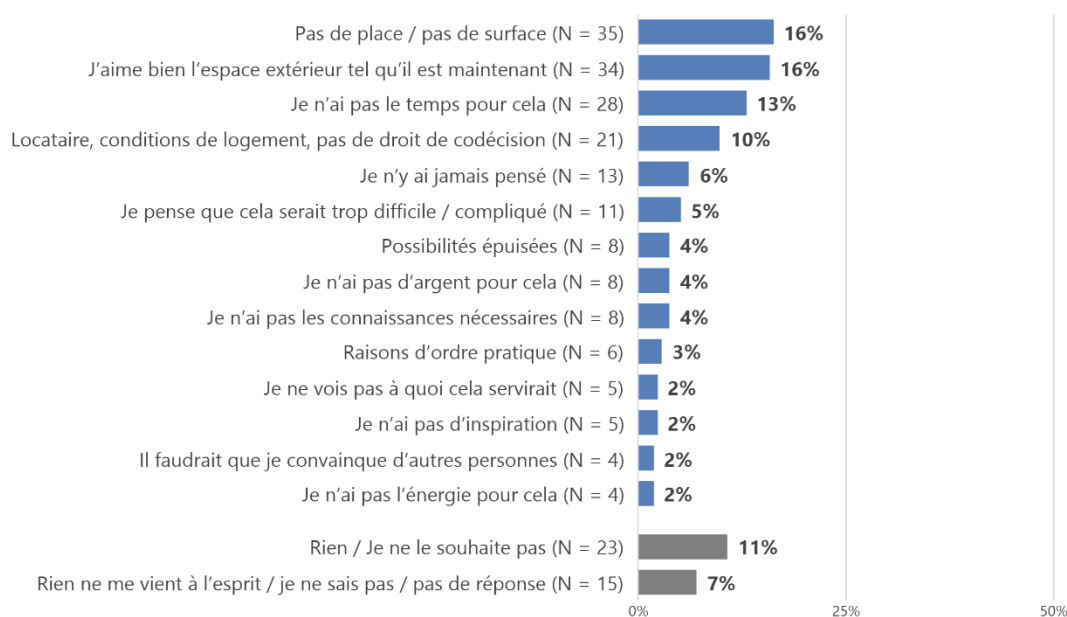
Sous-groupes socio-démographiques

Les obstacles à un réaménagement proche de l'état naturel des espaces extérieurs sont évoqués de façon différente d'un sous-groupe à l'autre :

- Le fait de « ne pas avoir le temps » est surtout mis en avant par les 18-39 ans et les 40-64 ans.
- Les 18-39 ans sont en outre plus nombreux à déclarer que les « possibilités sont épuisées ».
- En revanche, les personnes âgées de 65 ans et plus évoquent plus souvent le « manque d'énergie » pour effectuer un réaménagement par rapport aux autres groupes d'âge.
- Les citadines sont plus nombreuses à déclarer « ne pas avoir de place / d'espace » que la population rurale. Cette dernière indique plus souvent que les personnes interrogées habitant en ville et dans l'agglomération qu'elle « aime bien l'espace tel qu'il est actuellement », bien qu'elle ait peut-être plus de place pour plus de biodiversité.
- Les locataires sont également plus nombreux que les propriétaires à déclarer « ne pas avoir de place / d'espace » ou « ne pas avoir de droit de codécision ». Les propriétaires, quant à eux, « préfèrent plus souvent leur espace tel qu'il est actuellement », disent qu'« ils ont épuisé les possibilités » ou qu'« ils n'ont pas d'énergie ».

Les personnes du grand public qui disposent d'espaces extérieurs, mais qui ne les ont pas (encore) aménagés de manière proche de l'état naturel, ont également été interrogées sur les raisons qui les empêchent de le faire.

Une personne sur six indique « ne pas avoir de place / d'espace » (16%) pour un réaménagement se rapprochant de l'état naturel ou alors que « l'espace lui plaît tel qu'il est maintenant » (16%). Une personne sur huit dit « ne pas avoir le temps pour cela » (13%).



Enquête auprès de la population : Question PU9B : Pourquoi n'avez-vous pas ou pas encore réaménagé vos espaces extérieurs de manière proche de l'état naturel ? Filtre : si des espaces extérieurs sont disponibles et si des espaces extérieurs n'ont pas été réaménagés, question semi-ouverte – codée ultérieurement, indications représentées à partir de 2%, données exprimées en pourcentage, plusieurs réponses possibles, N = 215

Gestion des espaces extérieurs disponibles

→ Action recommandée : supprimer les obstacles

Plus de la moitié des personnes sensibles à la biodiversité (59%) souhaitent continuer à aménager leurs espaces extérieurs de manière proche de l'état naturel. Les femmes ainsi que les personnes bien informées et ayant de bonnes connaissances en la matière se montrent particulièrement réceptives à cette idée. 38% des personnes interrogées sont incertaines, tandis que 3% seulement ne souhaitent pas prendre d'autres mesures. Le manque de temps constitue le principal obstacle à l'aménagement se rapprochant de l'état naturel. Les autres obstacles sont le fait de devoir convaincre d'autres personnes, le manque de soutien, la crainte de difficultés et d'incertitudes dans la mise en œuvre, les coûts et le manque d'expertise. Dans l'enquête menée auprès de la population, les personnes qui ont déjà aménagé des surfaces de manière proche de l'état naturel ont cité comme obstacles le manque de place (30%), le manque de temps (14%) et la satisfaction de l'état actuel (12%). Parmi les autres obstacles figurent les possibilités limitées, les aspects financiers, l'absence de droit de codécision pour les locataires, le manque de connaissances, les inquiétudes concernant l'opinion des autres et le manque d'énergie. Pour résumer, la population suisse est largement intéressée par l'idée d'aménager plus d'espaces extérieurs de manière proche de l'état naturel, et souhaite être soutenue et aidée dans cette voie.

Nombre des obstacles évoqués peuvent être supprimés grâce à des campagnes d'information ciblées. Il s'agit de montrer comment un réaménagement des espaces extérieurs de

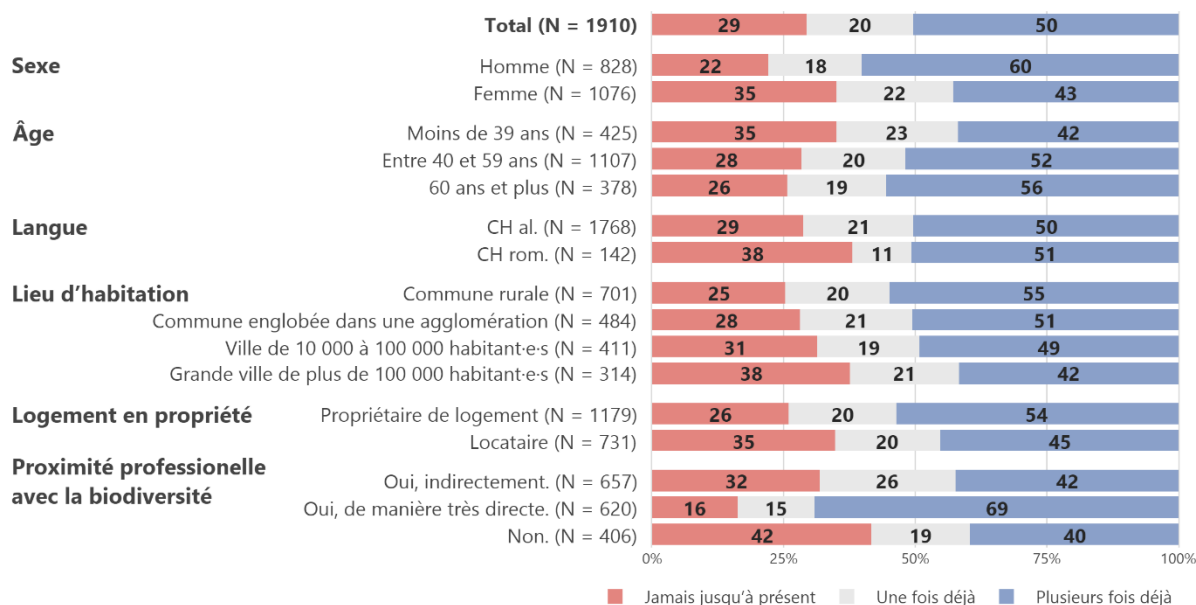
manière proche de l'état naturel peut être réalisé en peu de temps ou par étapes et que l'entretien de tels espaces nécessite moins de temps. De plus, des mesures d'information ciblées permettraient de montrer comment un réaménagement de façon proche de l'état naturel est réalisable sur une petite surface. Les communes et les cantons pourraient également jouer un rôle plus actif dans ce domaine en mettant à la disposition de la population des espaces publics afin que celle-ci puisse les aménager de manière proche de l'état naturel.

Les personnes âgées indiquent souvent qu'elles n'ont pas l'énergie nécessaire pour effectuer un réaménagement. Pour remédier à cela, un soutien et une aide à la planification et à la mise en œuvre sont nécessaires. Une plateforme permettant aux bénévoles de s'organiser et de proposer un coup de main ou des conseils professionnels peut être une solution à cet obstacle. Il est également important d'œuvrer pour une prise de conscience et une acceptation chez d'autres personnes afin de faciliter le travail de persuasion. En outre, un soutien financier sous forme de subventions pour des réaménagements se rapprochant de l'état naturel peut aider et motiver.

5.6. Bénévolat en faveur de la biodiversité

5.6.1. Bénévolat en faveur de la biodiversité

Il a été demandé aux participant e s à l'enquête en ligne s'ils s'étaient déjà engagés bénévolement – en dehors de leurs propres espaces extérieurs – pour la biodiversité. Trois personnes sur dix déclarent ne l'avoir « jamais fait jusqu'à présent » (29%). Un cinquième dit l'avoir « déjà fait une fois » et la moitié des personnes interrogées sensibles à la biodiversité l'ont « déjà fait plusieurs fois » (50%).



Enquête en ligne : Question : F1_5_a : Avez-vous déjà fait du bénévolat pour la biodiversité en dehors de vos propres espaces extérieurs ? Question obligatoire, N = 1910

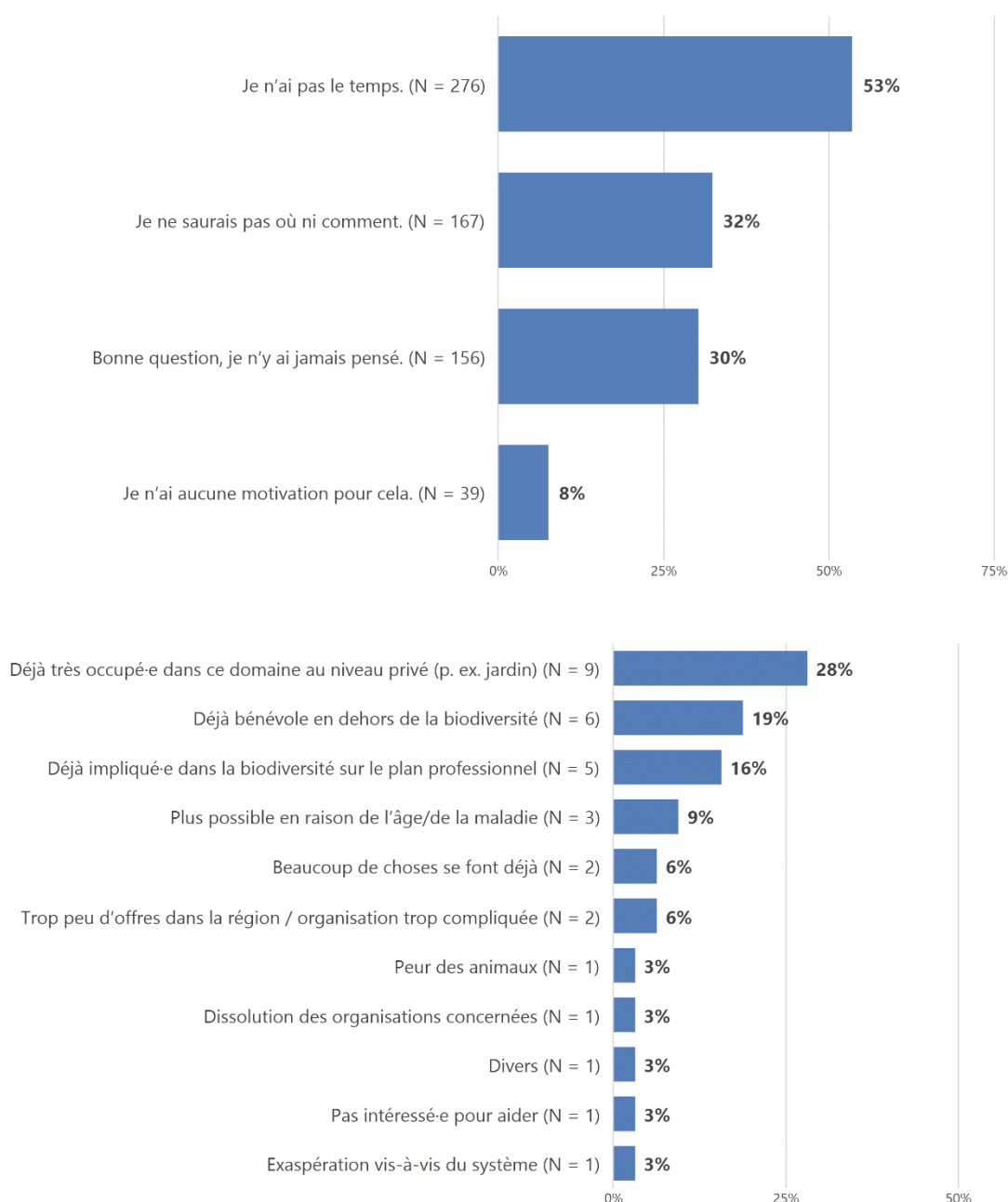
Sous-groupes socio-démographiques

Le nombre de missions de bénévolat effectuées varie selon les sous-groupes :

- Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir déjà effectué un tel travail bénévole dans le domaine de la biodiversité.
- La probabilité d'avoir déjà fait du bénévolat pour la biodiversité augmente avec l'âge.
- En Suisse alémanique, les personnes sensibles à la biodiversité sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir déjà effectué de tels engagements bénévoles qu'en Suisse romande.
- Plus une personne habite à la campagne, plus il est probable qu'elle ait déjà fait du bénévolat pour la biodiversité.
- Les propriétaires de logement déclarent plus souvent avoir fait du bénévolat que les locataires.
- Parmi les expert e s qui se sont occupées très directement de la question de la biodiversité dans le cadre de leur travail, la part de celles et ceux qui se sont déjà engagées à plusieurs reprises bénévolement est de loin la plus élevée.

5.6.2. Raisons de ne pas s'engager bénévolement pour la biodiversité

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête en ligne qui n'ont jamais effectué de mission bénévole en faveur de la biodiversité ont été interrogées sur les raisons à cela. Plus de la moitié de ces personnes ont indiqué qu'elles n'avaient pas le « temps » de faire du bénévolat (53%). Environ un tiers (32%) « ne voit pas où et comment effectuer une telle mission ». Un autre tiers n'a « jamais pensé à cela » (30%) et seule une minorité (8%) n'a « aucune motivation » pour le faire. Cela signifie qu'il existe un grand potentiel pour atteindre de nouvelles personnes susceptibles de s'engager en faveur de la biodiversité. Il faut cependant montrer aux personnes qui ne savent pas où et comment s'engager bénévolement pour la biodiversité comment le faire.



Enquête en ligne : Question F1_5_b : Pourquoi n'avez-vous pas fait de bénévolat jusqu'à présent ?
Question ouverte – codée ultérieurement, filtre : répondue uniquement par les personnes n'ayant jamais effectué de mission bénévole en faveur de la biodiversité, question non obligatoire, N = 560.

Sous-groupes socio-démographiques

Les raisons pour lesquelles une personne ne s'est pas encore engagée dans le bénévolat varient selon les sous-groupes :

- Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à déclarer ne pas être motivés par un engagement bénévole.
- Les 18-39 ans et les locataires ne savent pas où et comment ils pourraient faire du bénévolat. Les personnes de la catégorie d'âge moyenne sensibles à la biodiversité indiquent plus souvent de manquer de temps que les groupes de comparaison.
- L'affirmation « je ne vois pas où et comment on pourrait exercer un tel engagement » est moins souvent citée par les experts (24%) ayant un lien professionnel très direct avec la biodiversité que par les autres personnes concernées par la biodiversité (indirectement) : 34% ; pas de lien professionnel : 36%.

Bénévolat en faveur de la biodiversité

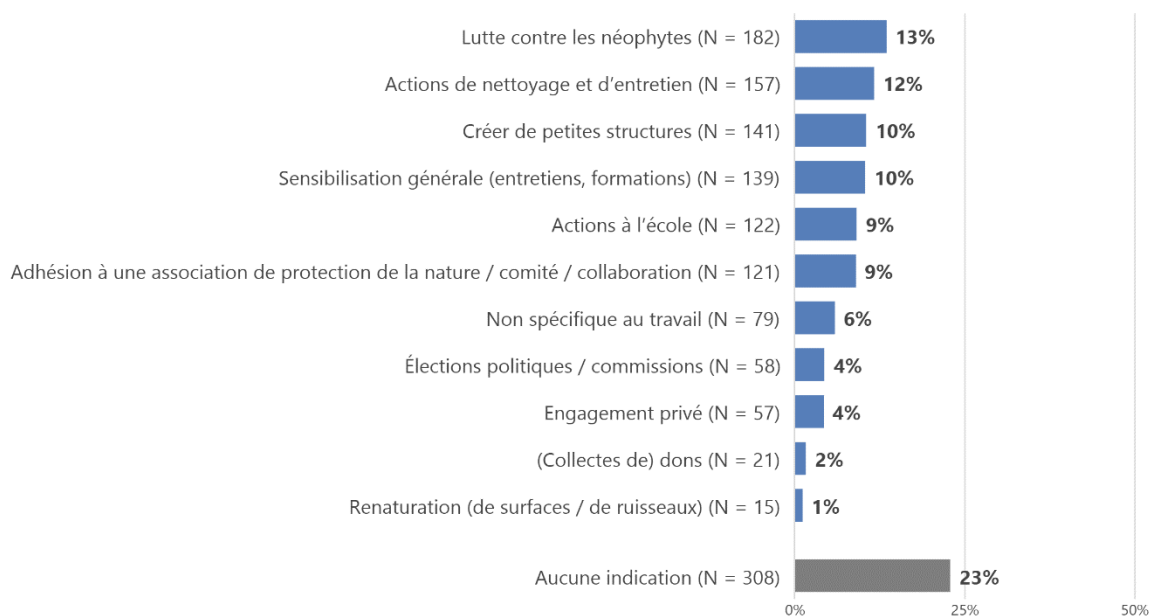
→ Action recommandée : mieux exploiter le potentiel du bénévolat

Parmi les personnes sensibles à la biodiversité, sept sur dix (70%) ont déjà effectué au moins une mission. Les hommes sont un peu plus nombreux à montrer un manque de motivation, tandis que les jeunes et les locataires ne savent souvent pas comment et où s'engager. Il existe néanmoins un groupe qui ne s'est jamais porté volontaire pour la biodiversité. Il en est de même pour le grand public. Le potentiel en vue d'attirer et d'impliquer de nouvelles personnes dans le bénévolat est donc important.

Le bénévolat joue un rôle extrêmement important dans le domaine de la protection de l'environnement et de la nature : il compense le manque de ressources humaines et permet ainsi la réalisation de projets, mais contribue également à faire connaître ces projets. Afin d'accroître la motivation et d'inciter de nouveaux bénévoles à s'engager pour la biodiversité, il est important de proposer et de montrer des possibilités concrètes et flexibles de travail bénévole. Cela permettrait de surmonter l'obstacle du manque de temps et de soutenir les personnes inexpérimentées dans leurs premiers pas. La création d'un réseau de bénévoles qui fournit des missions aux bénévoles peut y contribuer. Il est également essentiel d'informer sur l'importance du bénévolat pour l'environnement et de montrer à quel point un tel engagement peut être gratifiant et efficace. En outre, le bénévolat doit bénéficier d'une reconnaissance accrue, par exemple par le biais de certificats ou d'événements qui valorisent l'engagement des bénévoles.

5.6.3. Comment les personnes sensibles à la biodiversité s'engagent bénévolement en faveur de la biodiversité

Les personnes sensibles à la biodiversité qui se sont déjà engagées bénévolement en faveur de la biodiversité l'ont fait le plus souvent pour effectuer les actions suivantes : « lutte contre les néophytes » (13%), « actions de nettoyage ou d'entretien » (12%), « création de petites structures » (10%) ou « sensibilisation générale (entretiens, formations) » (10%).



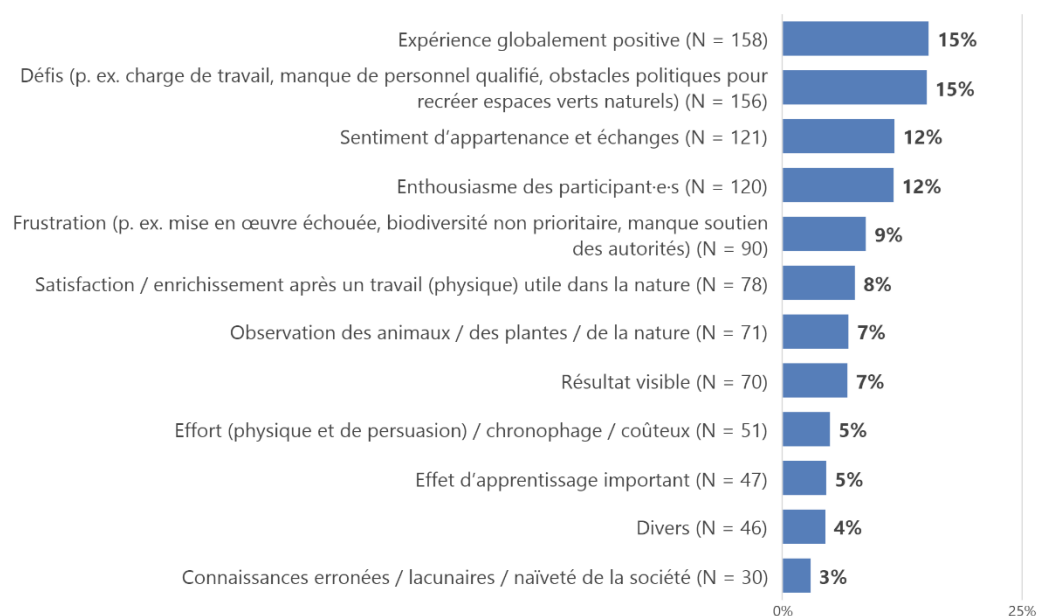
Enquête en ligne : Question : F1_5_c : Comment vous êtes-vous engagé-e bénévolement pour la biodiversité? Question ouverte – codée ultérieurement, filtre : répondue uniquement par les personnes ayant déjà effectué une ou plusieurs missions bénévoles en faveur de la biodiversité, question non obligatoire, N = 1038 (N = 1350)

Sous-groupes socio-démographiques

Les hommes ont participé plus souvent que les femmes à des « actions de nettoyage et d'entretien ».

5.6.4. Souvenirs durables que laissent les missions de bénévolat en faveur de la biodiversité

Il a été demandé aux personnes sensibles à la biodiversité qui se sont déjà engagées bénévolement en faveur de la biodiversité ce qu'elles avaient retenu de leur expérience. Environ une personne sur sept (**15%**) déclare avoir fait une « **expérience globalement positive** » qui restera en mémoire. Un autre septième d'entre elles se souviennent également des « **défis** » (**15%**), par exemple de la charge de travail importante, du manque de personnel qualifié ou des obstacles politiques. Environ une personne sur huit qui a répondu à cette question fait référence au « **sentiment de communauté et aux échanges** » (**12%**) ou à « l'enthousiasme des participant e s » (12%). D'autres personnes mentionnent ici la « satisfaction / l'enrichissement après avoir effectué un travail (physique) utile dans la nature » (8%). Les souvenirs positifs l'emportent largement. Mais, outre les « défis », d'autres souvenirs négatifs sont également cités, comme par exemple la « frustration » (9%). Sous « frustration » ont été regroupées des réponses telles que l'échec de la mise en œuvre, le fait que la biodiversité ne soit pas une priorité ou le manque de soutien de la part des autorités.



Enquête en ligne : Question : F1_5_d_2 : Qu'est-ce que vous en avez retenu ? Question ouverte – codée ultérieurement, filtre : répondue uniquement par les personnes ayant déjà effectué une ou plusieurs missions bénévoles en faveur de la biodiversité, question non obligatoire, N = 1038 (N = 1350)

Sous-groupes socio-démographiques

Ce que les participant e s ont retenu de leurs missions de bénévolat varie selon les sous-groupes. Les personnes travaillant dans l'exécution ou disposant d'un haut niveau d'expertise se souviennent plus souvent des « connaissances erronées / lacunaires / naïveté de la société » que les autres acteurs trices.

Bénévolat en faveur de la biodiversité

→ **Action recommandée : placer les expériences positives au centre de la communication**

Les résultats de l'enquête montrent que les personnes sensibles à la biodiversité s'engagent bénévolement surtout dans les domaines de la lutte contre les néophytes, des actions de nettoyage ou d'entretien, de la création de petites structures et de la sensibilisation. Parmi les souvenirs durables qui restent après une mission de bénévolat en faveur de la biodiversité, une grande partie des personnes cite comme expériences positives le sentiment d'appartenance à une communauté et la satisfaction d'avoir accompli un travail physique. Seuls 9% associent leur mission à des sentiments négatifs et à la frustration.

Pour recruter des bénévoles dans le domaine de la biodiversité, il faudrait mettre en avant, en termes de communication, les expériences positives qu'offrent de telles missions. Il convient de mettre l'accent sur le sentiment d'appartenance à une communauté et sur les échanges, car ce sont des facteurs de motivation importants. Pour recruter des bénévoles, il est recommandé d'avoir recours à des témoignages afin de partager les expériences positives et de susciter l'intérêt. Dans l'idéal, des personnes connues bénéficiant de la sympathie auprès de la société pourraient parler de missions de bénévolat qu'elles ont effectuées. En outre, des campagnes d'éducation et d'information pourraient être utilisées pour susciter l'enthousiasme pour le sujet et sensibiliser à l'importance de la biodiversité.

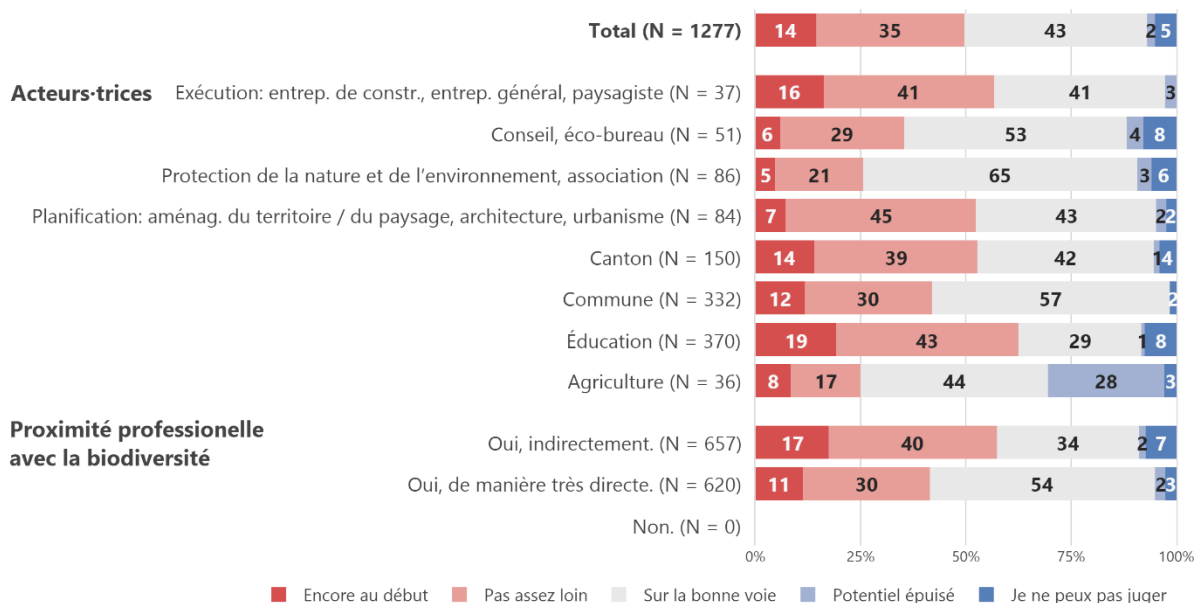
5.7. Le métier et la biodiversité

Les questions suivantes de l'enquête effectuée en ligne proviennent de la seconde partie du questionnaire. L'ensemble des participants n'y ont pas répondu, mais seulement les personnes qui ont pris le temps de répondre à l'ensemble de l'enquête (N= 1683).

5.7.1. Promotion des espaces proches de l'état naturel en fonction des secteurs d'activité

Les personnes ayant un lien professionnel avec la biodiversité ont été interrogées sur l'état d'avancement de la promotion des espaces proches de l'état naturel dans leur branche. Les réponses varient considérablement d'un secteur à l'autre. Tous secteurs confondus, un septième des personnes interrogées considère que leur secteur en est « encore à ses débuts » (14%), un tiers estime que leur secteur n'est « pas allé assez loin » (35%) et près de la moitié répond de manière optimiste et déclare que leur secteur est « sur la bonne voie » (43%). Seule une minorité de 2% est d'avis que le « potentiel est épuisé ». Cette répartition permet d'une part d'être optimiste, car presque tous les secteurs voient encore un grand potentiel pour la promotion des espaces proches de l'état naturel, mais d'autre part, ces résultats montrent aussi que les secteurs n'ont pas encore suffisamment donné la priorité à la promotion de la biodiversité.

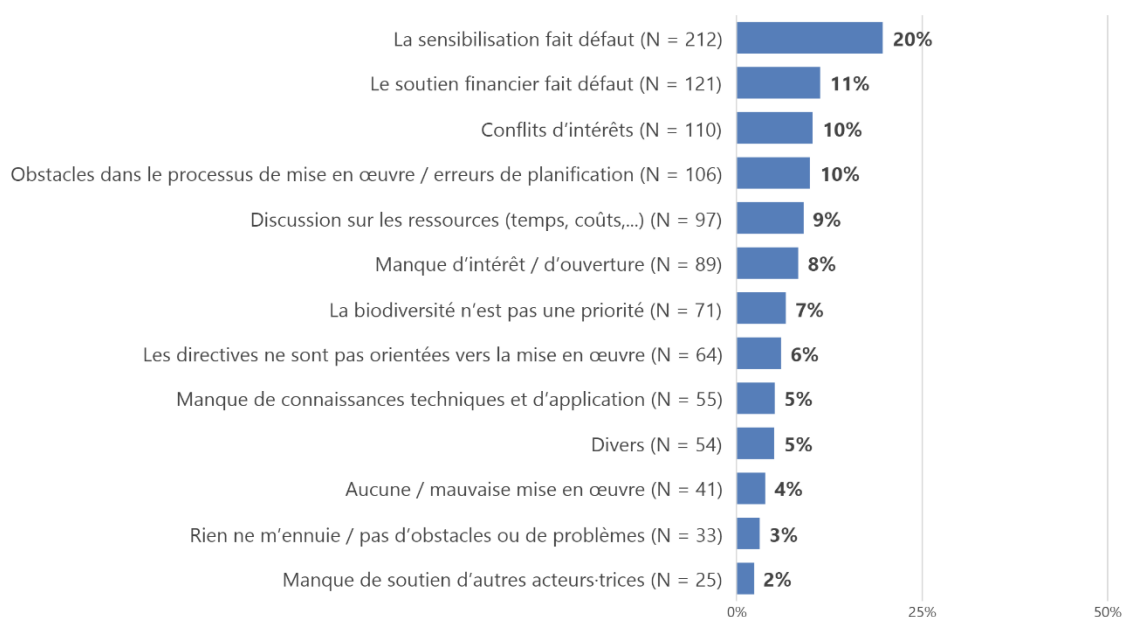
Les personnes actives dans la protection de la nature et de l'environnement ou dans une association sont celles qui ont la perception la plus positive de leur secteur et répondent majoritairement que ce dernier est « sur la bonne voie » en ce qui concerne la promotion des espaces proches de l'état naturel (65%). Les personnes les plus critiques sont celles qui travaillent dans le domaine de l'éducation (« encore au début » : 19%; « ne va pas assez loin » : 43%) ou dans l'exécution (« encore au début » : 16%; « ne va pas assez loin » : 41%).



Enquête en ligne : Question : F2_1_c : Dans quelle mesure estimez-vous que votre secteur encourage les surfaces proches de l'état naturel ? Filtre : uniquement les personnes ayant un lien professionnel avec la biodiversité, question obligatoire, N = 1277

5.7.2. Frustration éprouvée en rapport avec le sujet de la biodiversité en fonction des secteurs d'activité

Les personnes sensibles à la biodiversité qui ont également répondu à la seconde partie du questionnaire et qui ont ou ont eu un lien professionnel avec la biodiversité ont été interrogées sur ce qui les agace ou les frustre dans la manière dont la question de la biodiversité est traitée dans leur secteur. Il s'agit également d'aborder les problèmes et les obstacles, qui sont évalués différemment selon le secteur. Manifestement, la **frustration** apparaît le plus souvent chez les personnes lorsque la « **sensibilisation fait défaut** » (20%). Le « manque de soutien financier » (11%), les « conflits d'intérêts » (10%) ou les « obstacles dans le processus de mise en œuvre / erreurs de planification » (10%) sont également agaçants.



Enquête en ligne : Question : F2_1_e_2 : Qu'est-ce qui vous agace ou vous frustre dans le domaine de la biodiversité dans votre secteur? Où se situent les problèmes et les obstacles ? Question semi-ouverte – codée ultérieurement, filtre : uniquement les personnes ayant un lien professionnel avec la biodiversité, question non obligatoire, N = 1078 (N = 1277)

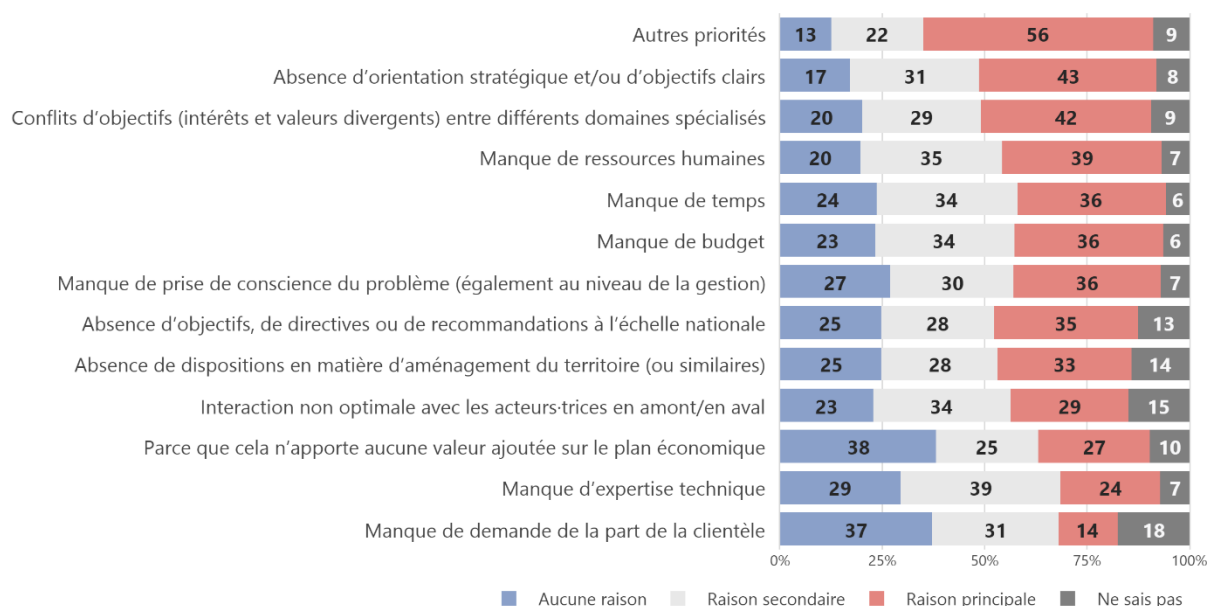
Sous-groupes socio-démographiques

Les obstacles et les problèmes sont évalués différemment selon le secteur et le sous-groupe :

- Les 18-39 ans et les 40-59 ans sont plus souvent frustré·e·s par le « manque de soutien financier ».
- Les personnes en Suisse romande sont plus susceptibles que les personnes en Suisse alémanique d'être contrariées par le « manque de sensibilisation ».
- Les acteurs·trices travaillant dans la planification ou pour un canton et une commune sont plus souvent gêné·e·s par les « conflits d'intérêts ». Les acteurs·trices impliqué·e·s dans la mise en œuvre sont plus souvent frustré·es par une « mauvaise mise en œuvre » ou même par son absence. Les personnes issues du domaine de l'éducation sont plus souvent agacées par la « discussion sur les ressources (temps, coûts, ...) » que les acteurs·trices des groupes de comparaison.

5.7.3. Que manque-t-il à un groupe d'acteurs·trices pour faire encore plus pour la biodiversité ?

Il a été demandé aux personnes ayant un lien professionnel avec la biodiversité ce qui manquait à leur groupe d'acteurs·trices pour en faire encore plus pour la biodiversité. Il ressort de l'enquête que c'est le plus souvent la « **définition des priorités** » qui est en cause (**78%**). Pour 56%, le manque de définition des priorités est la raison principale pour laquelle l'engagement en faveur de la biodiversité n'est pas plus important et pour 22% des personnes, c'est une raison secondaire. Les autres raisons invoquées sont : « l'absence d'orientation stratégique et/ou d'objectifs clairs » (74%) et « les conflits d'objectifs entre différents domaines spécialisés » (71%).



Enquête en ligne : Question : F2_1_f_1 à F2_1_f_13 : Que manque-t-il à votre groupe d'acteurs·trices pour œuvrer encore davantage pour la biodiversité ? Filtre : répondue uniquement par les personnes ayant un lien professionnel avec la biodiversité, question non obligatoire, N = 1078 (N = 1277)

Sous-groupes socio-démographiques

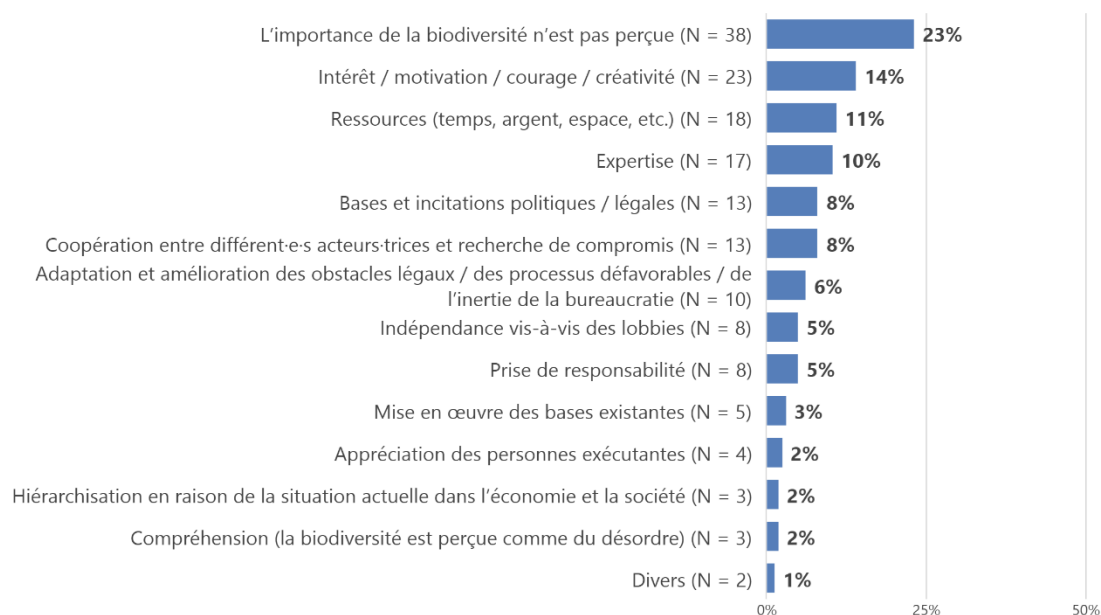
Les causes principales pour le manque d'engagement en faveur de la biodiversité sont évaluées différemment selon le secteur :

- Les acteurs·trices travaillant dans l'exécution, l'éducation ou la planification (aménagement du territoire, architecture, aménagement paysager, urbanisme) considèrent plus souvent que les groupes de comparaison que la cause principale dans leur secteur est le « manque d'expertise technique ».
- Les acteurs·trices travaillant dans l'exécution, pour un canton, pour une commune ou le domaine de l'éducation considèrent plus souvent que les acteurs·trices travaillant dans le conseil ou la protection de la nature et de l'environnement que la cause principale dans leur secteur est un « manque de prise de conscience du problème » pour œuvrer encore davantage pour la biodiversité.
- Pour les acteurs·trices travaillant dans le domaine de l'éducation ou dans les communes, les cantons ou la planification, la cause principale est souvent le fait que leur

secteur s'est fixé « d'autres priorités ». Les acteurs·trices actifs dans la planification, mais aussi les employé·e·s cantonaux, voient plus souvent la cause principale dans leur branche dans les « conflits d'objectifs (intérêts et valeurs divergents) entre différents domaines spécialisés ».

- Les acteurs·trices actifs·ives dans le conseil/la planification et l'exécution de mesures voient plus souvent la cause principale dans leur secteur dans le « manque de demande de la part de la clientèle ».
- Les acteurs·trices travaillant dans l'aménagement du territoire, l'agriculture ou pour un canton considèrent plus souvent que la cause principale dans leur secteur est que « cela n'apporte pas de valeur ajoutée sur le plan économique ».
- Les acteurs·trices actifs·ives dans la planification, l'exécution ou le conseil considèrent plus souvent que la cause principale dans leur secteur est l'absence de dispositions en matière d'aménagement du territoire (ou similaires).

En outre, les acteurs·trices ont eu la possibilité, sans être guidé·e·s, de donner d'autres raisons pour lesquelles leur secteur respectif ne fait pas plus pour la biodiversité.



Enquête en ligne : Question F2_1_g_2 : Y a-t-il d'autres raisons ? Question ouverte – codée ultérieurement, filtre : uniquement les personnes ayant un lien professionnel avec la biodiversité, question non obligatoire, N = 165 (N = 1277)

Le métier et la biodiversité

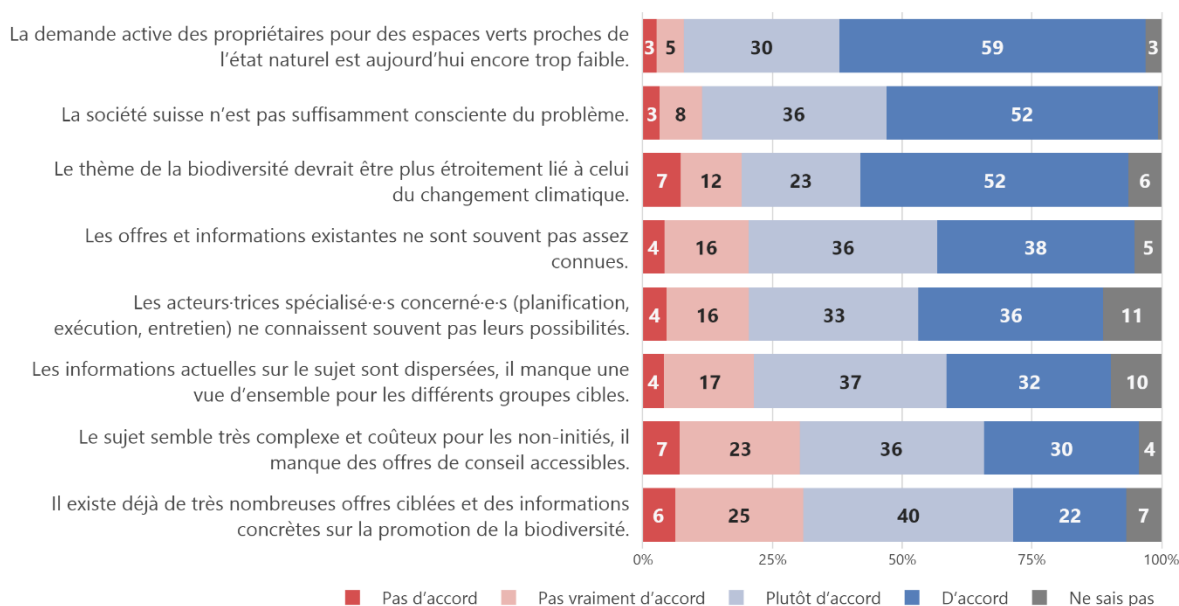
→ **Action recommandée : la sensibilisation et la définition de priorités sont nécessaires dans de nombreuses branches**

Les résultats de l'enquête montrent qu'il y a encore du potentiel d'amélioration en matière de promotion des surfaces proches de l'état naturel dans les différents secteurs. Alors qu'un septième des personnes interrogées considère que leur secteur en est « encore à ses débuts » (14%), un tiers estime que leur secteur n'est « pas allé assez loin » (35%) et près de la moitié est optimiste en considérant que leur secteur est « sur la bonne voie » (43%). D'une part, ces résultats incitent à être optimiste, car presque tous les secteurs reconnaissent un potentiel considérable en matière de promotion des surfaces proches de l'état naturel. D'autre part, ils mettent également en évidence le fait que jusqu'à présent, les secteurs n'ont pas suffisamment considéré la promotion de la biodiversité comme une tâche prioritaire. Le manque de sensibilisation et de soutien financier, ainsi que les conflits d'intérêts sont les principaux facteurs de frustration.

Afin d'accroître l'engagement de différents secteurs en faveur de la biodiversité, il est essentiel de définir clairement les priorités et de mettre en place une sensibilisation et une formation continues spécifiques à chaque secteur. Les associations, en particulier, ont un rôle à jouer dans ce domaine. En outre, l'ancrage de la promotion de la biodiversité dans les zones d'habitation dans les bases juridiques et de planification communales et l'exigence de son respect systématique lors de la mise en œuvre de projets de construction sont décisifs et créent un cadre important pour les entreprises chargées de la mise en œuvre. La gestion des conflits d'objectifs requiert des approches globales et interdisciplinaires, ainsi que l'échange de bonnes pratiques et une coopération renforcée entre le monde politique et le secteur économique.

5.8. Adhésion aux théories de l'avant-projet « Biodiversité maintenant »

Les personnes sensibles à la biodiversité qui ont également répondu à la seconde partie du questionnaire et qui ont déjà été impliquées professionnellement dans des projets de biodiversité au cours des dernières années ont été confrontées à huit théories de Pusch et de BirdLife Suisse (voir graphique). Ces personnes sensibles à la biodiversité sont majoritairement d'accord avec les huit théories. La théorie selon laquelle « la demande active des propriétaires pour des espaces verts proches de la nature est aujourd'hui encore trop faible » a recueilli le plus grand nombre de voix. Neuf personnes sur dix (89%) sont d'accord avec cette théorie (d'accord : 59%, plutôt d'accord : 30%). En revanche, la théorie qui a recueilli le moins de suffrages est celle selon laquelle « il existe déjà de très nombreuses offres ciblées et des informations concrètes sur la promotion de la biodiversité » (62%) (d'accord : 22%, plutôt d'accord : 40%). Néanmoins, cette théorie est également approuvée par la majorité des participant·e·s.



Enquête en ligne : Question F2_2_1 à F2_2_8 : Êtes-vous d'accord avec les théories suivantes ?

Filter : uniquement les personnes ayant un lien professionnel avec la biodiversité, question obligatoire, N = 1277

Sous-groupes socio-démographiques

Les acteurs·trices travaillant dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement sont généralement davantage d'accord avec les théories que les groupes de comparaison.

Adhésion aux théories de l'avant-projet**→ Action recommandée : besoin de communication et d'information confirmé**

Dans le cadre de l'enquête en ligne, les personnes sensibles à la biodiversité ont confirmé les déficits actuels en matière de promotion de la biodiversité et le besoin de mesures de communication correspondantes. Les théories selon lesquelles la demande d'espaces verts proches de l'état naturel est encore trop faible, la prise de conscience du problème n'est pas suffisante et les offres et informations existantes ne sont pas suffisamment connues ont recueilli un taux d'adhésion particulièrement élevé.

Dans l'ensemble, ces résultats abondent donc dans le sens des recommandations d'action formulées dans le présent rapport.

En vue des activités de communication à venir, il est recommandé d'augmenter l'accès aux offres et informations existantes, d'en avoir une vue d'ensemble et d'élaborer ou de promouvoir des offres d'information et de formation continue spécifiques à la branche.

5.9. Recherche d'informations sur le thème de la biodiversité

5.9.1. Notoriété de campagnes ou de projets

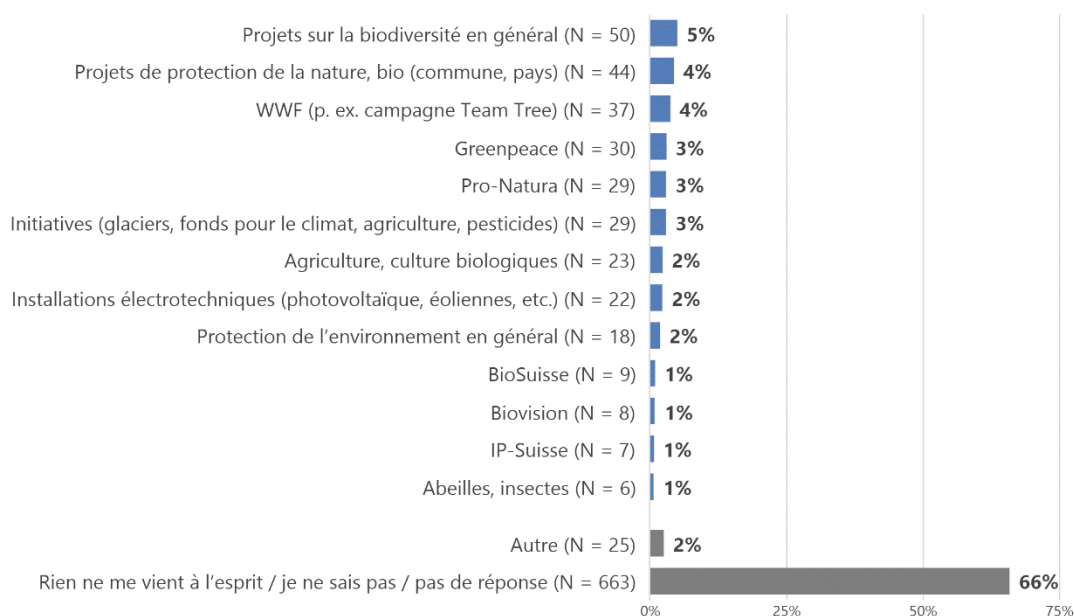
Il a été demandé à des personnes issues du grand public quels campagnes ou projets dans le domaine de la biodiversité leur venaient spontanément à l'esprit (« notoriété non guidée »).

Deux tiers des personnes interrogées (66%) n'ont spontanément pensé à aucune campagne ou projet dans le domaine de la biodiversité.

En ce qui concerne la notoriété non guidée des campagnes et des projets dans le domaine de la biodiversité, aucune campagne ni aucun projet n'arrive en tête en matière de notoriété. Les réponses les plus souvent apportées ne sont pas spécifiques et ont été regroupées par gfs-zurich dans la catégorie « projets sur la biodiversité en général » (5%). Ensuite, les réponses « projets de protection de la nature, bio (commune, pays) » et « WWF (p. ex. campagne Team Tree) » ont été citées chacune par 4% des personnes interrogées.

Viennent ensuite « Greenpeace », « Initiatives (glaciers, fonds pour le climat, agriculture, pesticides) » et « Pro Natura » qui ont été mentionnées par 3% des personnes. Les réponses relevant d'autres catégories ont toutes été citées par moins de 3% des personnes interrogées.

Il s'avère que ce ne sont pas des projets qui sont connus, mais plutôt des organisations ou des projets généraux comme les « projets de protection de la nature » ou l'« agriculture biologique » qui sont associés au thème de la biodiversité.



Enquête auprès de la population : Question PU2c : Quels sont les campagnes ou les projets dans le domaine de la biodiversité qui vous viennent spontanément à l'esprit ? Question ouverte – codée ultérieurement, indications représentées à partir de 1%, données exprimées en pourcentage, plusieurs réponses possibles, N = 1007

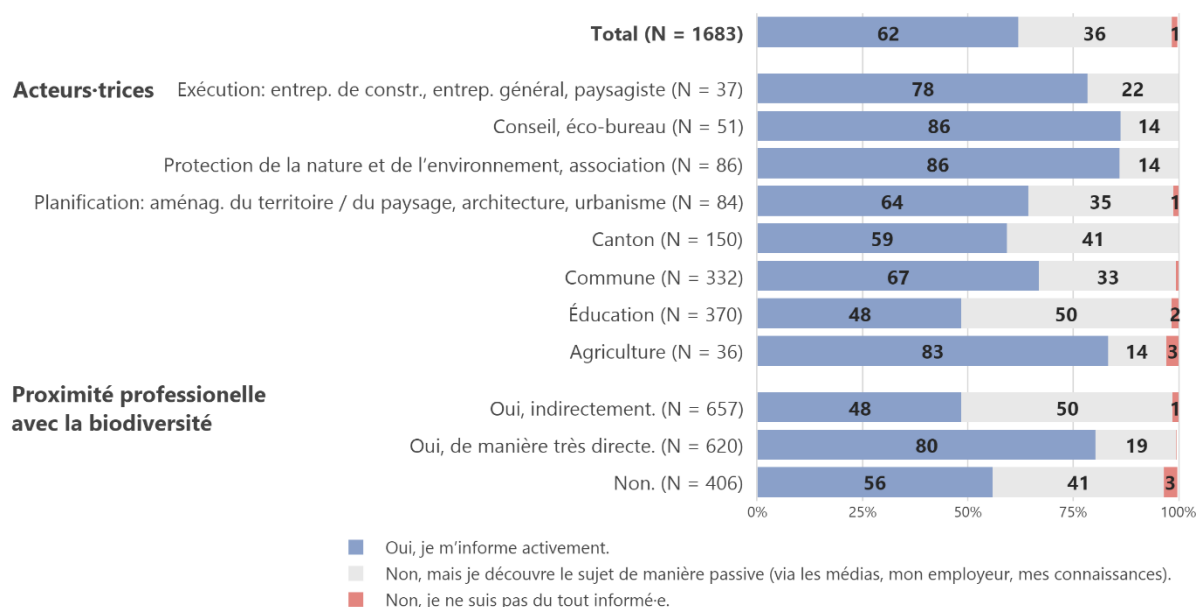
Sous-groupes socio-démographiques

Les campagnes ou les projets sont connus à des degrés différents dans divers sous-groupes :

- Les personnes ayant un faible niveau d'éducation (85%) sont plus nombreuses à qui aucune campagne ou aucun projet en rapport avec la biodiversité ne vient à l'esprit que celles ayant un niveau d'éducation moyen (64%) ou élevé (65%).
- « WWF (p. ex. campagne Team Tree) » est plus souvent cité par les 18-39 ans que par les personnes des deux catégories d'âge plus avancé.

5.9.2. Recherche active d'informations sur le thème de la biodiversité

La question a été posée aux personnes sensibles à la biodiversité qui ont également répondu à la seconde partie du questionnaire de savoir si elles s'informent activement sur le sujet de la biodiversité. Près de deux tiers des personnes interrogées disent que « oui », tandis que l'autre tiers répond qu'elles obtiennent des informations à ce sujet de manière plutôt passive (via des médias, l'employeurs, des connaissances) (36%). Presque personne ne dit qu'elle n'est pas du tout informée (1%).



Enquête en ligne : Question F2_3_a : Vous informez-vous activement sur le thème de la biodiversité ?

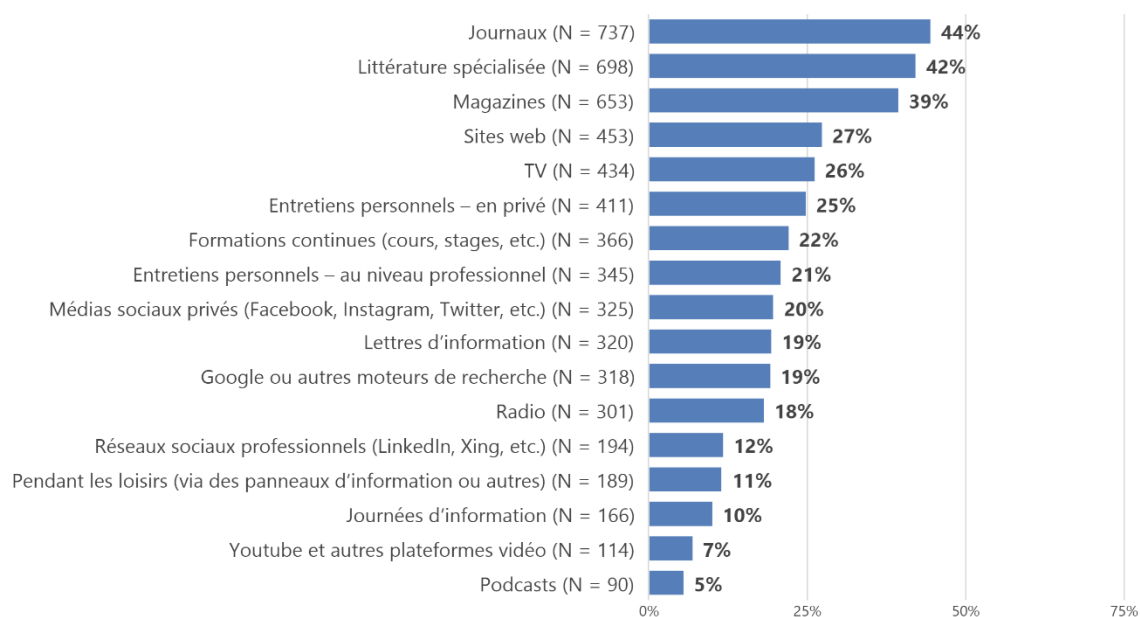
Question obligatoire, N = 1683

Sous-groupes socio-démographiques

- Les personnes travaillant dans le conseil / un éco-bureau ou dans le secteur de la protection de la nature et de l'environnement / une association sont les plus nombreuses à s'informer activement (86%), suivies par les personnes travaillant dans l'agriculture (83%) et dans l'exécution (78%). C'est dans le domaine de l'éducation que les personnes s'informent le plus souvent de manière passive (50%).
- Les expert-e-s qui ont un rapport très direct (80%) avec le thème de la biodiversité s'informent beaucoup plus souvent activement sur le sujet de la biodiversité que les autres personnes sensibles à la biodiversité (indirectement : 48% ; pas de proximité professionnelle : 56%).

5.9.3. Canaux par lesquels les personnes sensibles à la biodiversité s'informent

Les personnes qui ont participé à l'enquête en ligne s'informent le plus souvent sur le thème de la biodiversité par le biais de magazines (44%), d'ouvrages spécialisés (42%) et de journaux (39%). Ces sources d'informations sur la biodiversité sont utilisées par environ deux cinquièmes des personnes interrogées. Environ un quart des personnes interrogées, sensibles à la biodiversité, s'informent sur des sites Internet (27%), par la télévision (26%), dans le cadre de conversations privées (25%) ou de cours de formation continue (22%).



Enquête en ligne : F2_3_c : Par quels canaux vous informez-vous ou êtes-vous informé-e sur le thème de la biodiversité? Réponses multiples possibles, 4 indications au maximum, filtre : toutes les personnes qui s'informent activement/passivement sur la question de la biodiversité, question non obligatoire, N = 1660

Sous-groupes socio-démographiques

Les canaux par lesquels les personnes sensibles à la biodiversité s'informent varient en fonction des sous-groupes :

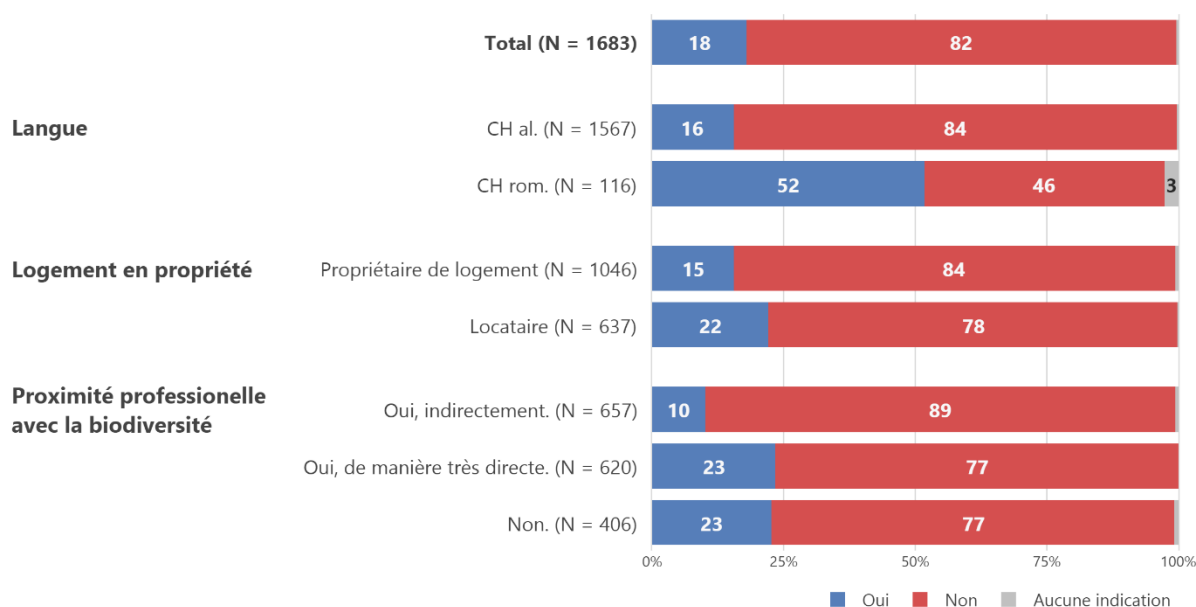
- Les hommes s'informent plus souvent que les femmes dans le cadre de leur travail, par le biais d'ouvrages spécialisés, de journaux, de discussions personnelles (professionnelles) ou de congrès. Les femmes s'informent en outre par des conversations personnelles (privées), des médias sociaux privés, des bulletins d'information, Google ou des podcasts. Ces différences entre les sexes sont en corrélation avec la proximité professionnelle avec la question de la biodiversité. De nombreuses femmes enseignantes, qui ont participé à l'enquête en ligne et qui déclarent ne s'occuper qu'indirectement du thème de la biodiversité (voir point suivant), travaillent principalement dans l'éducation.
- Les expert·e·s qui ont une proximité professionnelle très directe avec le thème de la biodiversité s'informent plus souvent par le biais de la littérature spécialisée, de formations continues, de conversations personnelles (professionnelles), de réseaux sociaux professionnels ainsi que de congrès que les autres personnes sensibles à la

biodiversité, qui ont une proximité professionnelle indirecte ou inexistante avec la biodiversité.

- Bien entendu, l'utilisation des différents canaux varie également en fonction de l'âge. Les 18-39 ans s'informent plus souvent via des formations continues, des conversations personnelles (professionnelles), des médias sociaux privés, des réseaux sociaux professionnels et des podcasts que les groupes de comparaison. Les personnes âgées de 60 ans et plus s'informent plus souvent par le biais des magazines, des journaux et de la radio.

5.9.4. Appartenance à des communautés de personnes sensibles à la biodiversité

Environ une personne sur six (18%) qui a rempli la seconde partie du questionnaire fait partie d'une communauté (numérique ou physique) en lien avec la biodiversité.



Enquête en ligne : Question F2_3_e : Faites-vous partie d'une communauté (numérique ou physique) en lien avec la biodiversité ? Question non obligatoire, N = 1683

Sous-groupes socio-démographiques

La question de savoir si une personne fait partie ou non d'une communauté en lien avec la biodiversité est jugée différemment selon les sous-groupes :

- Les expert-e-s dont le métier est très directement lié au thème de la biodiversité (23%) et les personnes sensibles à la biodiversité sans lien professionnel (23%) font plus souvent partie d'une communauté en lien avec la biodiversité que les personnes dont le métier n'est qu'indirectement lié à la celle-ci (10%).
- En Suisse romande, une personne sur deux ayant participé à l'enquête en ligne fait partie d'une communauté en lien avec la biodiversité (52%), contre seulement une personne sur six en Suisse alémanique (16%). Les valeurs sont extrêmement élevées pour la Suisse romande. Elles sont cependant en corrélation avec la constatation du point précédent. Les personnes ayant participé à l'enquête en ligne sont proportionnellement plus nombreuses en Suisse alémanique à avoir un lien professionnel

indirect (40%) qu'en Suisse romande (21%), et ces personnes ayant un lien indirect font justement plus rarement partie d'une communauté en lien avec la biodiversité.

- Les locataires font plus souvent partie d'une communauté en lien avec la biodiversité (22%) que les propriétaires de logement (15%).
- Les acteurs·trices des secteurs conseil/éco-bureau, protection de la nature et de l'environnement et planification adhèrent plus souvent à une communauté en lien avec la biodiversité que les acteurs·trices des groupes de comparaison.

Recherche d'informations sur le thème de la biodiversité

→ Action recommandée : des canaux variés et une vue d'ensemble globale

Les résultats montrent que les organisations et les projets généraux tels que les « projets de protection de la nature » ou « l'agriculture biologique » sont davantage associés au thème de la biodiversité que les projets spécifiques. La plupart des personnes sensibles à la biodiversité s'informent activement sur ce sujet et environ une personne sur six fait partie d'une communauté en lien avec la biodiversité. Les principaux canaux permettant d'obtenir des informations sur la biodiversité sont les magazines, la littérature spécialisée et les journaux, suivis par les sites Internet, la télévision et les conversations personnelles. Or, ces canaux ne sont probablement pas assez efficaces pour sensibiliser le grand public, en particulier les jeunes, à la question de la biodiversité. Pour atteindre cet objectif, il convient d'utiliser de multiples canaux de communication, y compris les sites Internet, les formations et les médias sociaux. Il est également important d'encourager la collaboration avec les communautés existantes afin de tirer parti de leur portée et de leur expertise. Le fait que les personnes connaissent davantage des organisations que des projets concrets indiquent que l'offre existante n'est pas suffisamment connue. Une vue d'ensemble globale est nécessaire afin de faire connaître l'offre existante.

5.10. Question finale prospective

À la fin du questionnaire, les personnes sensibles à la biodiversité qui ont également répondu à la seconde partie ont été invitées à participer à un petit exercice de réflexion. Il leur a été demandé quel projet en faveur de la biodiversité elles entreprendraient demain si l'argent ne jouait aucun rôle et si elles avaient tous les pouvoirs de décision.

Un tiers des personnes interrogées procéderait à davantage d'aménagements proches de l'état naturel dans l'ensemble des zones (33%). L'écart avec les réponses suivantes est important : les personnes agiraient au niveau des mesures politiques (11%) ou ancreraient davantage les mesures de promotion de la biodiversité dans l'agriculture (10%).



Enquête en ligne : Question F2_3_g_2 : Si l'argent ne comptait pas et que vous aviez tout pouvoir de décision : quel projet entreprendriez-vous demain en faveur de la biodiversité ? Par où commenceriez-vous ? Question ouverte – codée ultérieurement, question non obligatoire, N = 168

Déclarations issues de l'enquête en ligne :

- « Promotion de grandes surfaces de promotion de la biodiversité d'un seul tenant dans les zones agricoles. »
- « Si c'était le cas, je mettrais gratuitement toutes les formations continues à la disposition des personnes intéressées. »
- « L'agriculture biologique avec des voyages de consommateurs équitables en Suisse. »
- « Tout mettre en œuvre pour que l'alouette des champs redevienne fréquente dans les zones cultivées. »
- « Végétaliser tous les toits plats et / ou les utiliser comme espace libre et les relier ponctuellement entre eux et au sol par des plantations verticales : réseau de verdure en 3 dimensions. »
- « Revaloriser toutes les zones d'habitation appauvries afin que la découverte de la nature ne soit pas réservée à ceux qui peuvent se le permettre. »
- « Je ferais une campagne à l'échelle nationale, je ferais des lois favorables à la biodiversité, je créerais une police environnementale spécialisée, bref, j'aborderais enfin le sujet à grande échelle au niveau de la société et de la politique. »

6. Bilan

Une nature diversifiée est essentielle pour la santé, le bien-être et la résilience face aux effets du changement climatique. Les études et les chiffres sur l'état de la biodiversité montrent toutefois que la diversité naturelle dans nos zones d'habitation est de plus en plus menacée. Au fil des années, des habitats précieux pour la faune et la flore ont disparu en Suisse en raison de l'entretien intensif et de l'aménagement monotone des espaces verts privés et publics, de l'imperméabilisation des sols, des apports de substances, des émissions lumineuses, ainsi que de l'utilisation de biocides et de produits phytosanitaires.

Les résultats de l'enquête auprès de la population montrent toutefois clairement que celle-ci n'en est pas consciente. En particulier, elle ne semble pas se rendre compte que le déclin de la biodiversité, dans les zones urbaines mais aussi rurales, affecte de plus en plus la qualité de vie des êtres humains que nous sommes et constitue un danger pour notre planète.

Pour enrayer le recul de la biodiversité dans les zones urbaines, il faut davantage de surfaces et d'habitats proches de la nature, solidement structurés et reliés entre eux. Pour y parvenir, toutes les forces et l'ensemble des acteurs·trices doivent aller dans le même sens et œuvrer ensemble pour la promotion de la biodiversité avec les priorités suivantes : l'aménagement du territoire avec ses directives en matière de planification, les autorités cantonales et communales, qui doivent assumer la responsabilité de l'exécution et ramener la nature sur les surfaces qu'elle occupait à l'origine, et surtout la société et l'économie, qui prennent des décisions et des mesures favorisant la biodiversité pour les jardins et les espaces verts.

Bien qu'il soit urgent de faire volte-face, le sujet n'est pas prioritaire sur le plan sociopolitique. En conséquence, il est indispensable de se pencher sur l'état de la biodiversité et sur les options d'action à grande échelle et sur une longue période et de faire prendre conscience du déclin de la biodiversité et de ses conséquences pour nous, les êtres humains.

Par analogie au plan d'action de la Confédération relatif à la stratégie pour la biodiversité⁷, qui constate à juste titre la nécessité d'agir dans le domaine de la « production et de la diffusion du savoir », les recommandations d'action du présent rapport vont dans le même sens : il s'agit de lancer des programmes éducatifs ciblés et des campagnes d'information de grande envergure qui démontrent l'importance de la biodiversité et expliquent comment la promouvoir par des mesures simples dans les zones urbaines.

Pour atteindre le plus grand nombre possible de strates de la population, il faut pour cela utiliser de multiples canaux et plateformes, créer une vue d'ensemble des offres et informations existantes et multiplier les contenus en fonction des groupes cibles via un vaste réseau.

En outre, l'ancrage de la promotion de la biodiversité dans les bases juridiques et de planification communales doit être poursuivi, planifié suffisamment tôt dans les projets de construction et mis en œuvre de manière cohérente. Les services communaux et cantonaux doivent fixer des priorités en conséquence et créer des mesures incitatives et des ressources pour la mise en œuvre.

Il est important que les pouvoirs publics et les organisations actives dans le domaine de la promotion de la biodiversité collaborent avec les branches actives dans l'achat et la vente de plantes, la planification d'espaces extérieurs, la réalisation et l'entretien de jardins et d'espaces verts en milieu urbain. Il convient de les sensibiliser davantage aux solutions respectueuses de la biodiversité.

⁷ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/biodiversitaetspolitik/strategie-et-plan-daction-pour-la-biodiversite.html> (OFEV Stratégie Biodiversité et plan d'action 2017)

7. Perspectives

Unir ses forces pour promouvoir la biodiversité et créer des surfaces proches de l'état naturel

Les espaces verts proches de l'état naturel dans les zones d'habitation sont non seulement indispensables à la protection de la diversité des espèces, mais ils gagnent aussi en importance avec le changement climatique, notamment dans les zones urbaines, car ils amènent de la fraîcheur et augmentent en particulier le bien-être de l'être humain.

Même si de nombreuses mesures ont déjà été prises ces dernières années pour promouvoir la biodiversité, les résultats des études sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité ainsi que ceux de ces deux enquêtes montrent clairement que la biodiversité dans les zones résidentielles ne bénéficie pas de la priorité nécessaire.

Pour changer cela, la fondation Pusch et BirdLife Suisse lancent le projet national commun « Biodiversité maintenant ». Avec une forte alliance de partenaires issus d'organisations du secteur public, de l'économie, de la protection du climat et de l'environnement, de la science et de l'éducation, elles souhaitent unir leurs forces et faire de la promotion de la biodiversité une priorité pour la société.

Au cours des derniers mois, Pusch et BirdLife Suisse ont développé, en collaboration avec plus de 80 organisations intéressées, un projet en plusieurs étapes qui vise à générer une forte prise de conscience du recul de la biodiversité dans les zones résidentielles, mais aussi à promouvoir de manière ciblée les compétences et à créer de nouveaux espaces verts aménagés et entretenus de manière proche de l'état naturel. Une grande partie du projet est constituée d'actions participatives grâce auxquelles les différents groupes cibles seront motivés à agir en faveur de la biodiversité et seront soutenus dans cette démarche en se voyant transmettre des offres existantes.

Pour plus d'informations sur le projet : www.pusch.ch/biodiversite-maintenant